

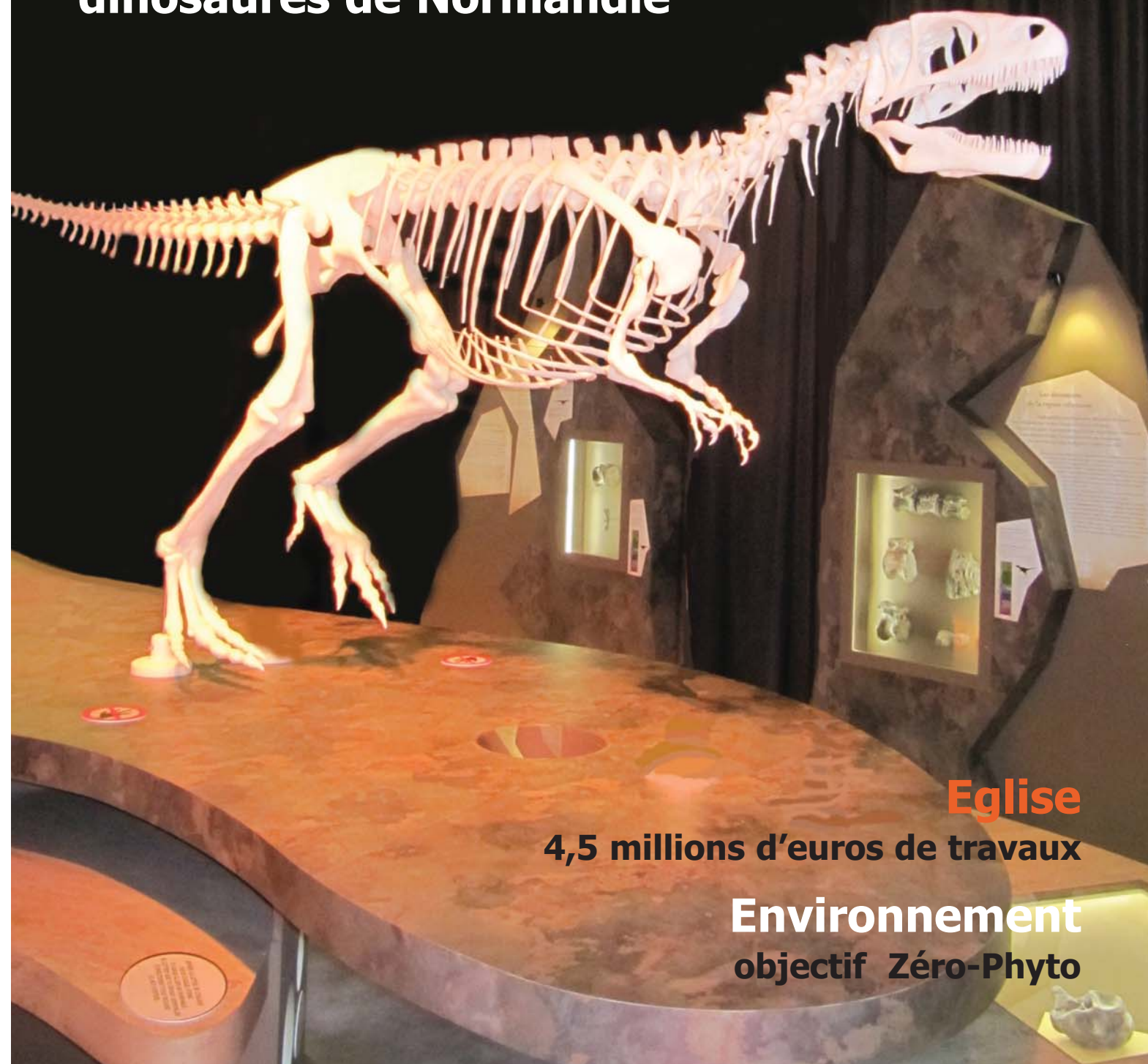
La Lettre

de Villers

JUILLET
2014
n°128

Paléospace

La nouvelle salle des
dinosaures de Normandie



Eglise

4,5 millions d'euros de travaux

Environnement
objectif Zéro-Phyto

Horaires d'ouverture de la Mairie

- Du lundi au jeudi de 9h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h00
- Vendredi de 9h00 à 16h00
- Samedi de 10h00 à 12h00 (permanence)

Mairie de Villers-sur-Mer

BP 19 - Avenue du Général de Gaulle

14 640 - Villers-sur-Mer

Tél : 02.31.14.65.00

Fax : 02.31.87.12.25

Site : www.villers-sur-mer.fr

e-mail : mairie@villers.fr

Maire

Jean-Paul Durand

Adjoints

Pierre Aubin

Projets d'aménagement voirie et bâtiment, sécurité publique.
Reçoit sur rdv le lundi matin

Patricia Forin

Enfance et vie scolaire, gestion de la plage, projets plage et embellissement, office de tourisme, Villare et Paléospace.
Reçoit sur rdv

Catherine Vincent

Environnement, vie des quartiers et cadre de vie (gestion des ordures ménagères et tri sélectif), espaces verts, sentiers pédestres, marais.
Vie associative, jeunesse et sport.
Reçoit sur rdv

Monique Bécél

Social et 3e âge, gestion du CCAS, cimetière, logement, Malpelo.
Permanence tous les vendredis de 10h30 à 12h.

Bernard Lamorlette

Urbanisme, aménagement et patrimoine.
Reçoit sur rdv

ADMR

L'un des vôtres est malade ? Vous avez des difficultés physiques ? Vous êtes seul(e) au foyer ? Vous êtes actif(ve) et débordé(e) ? Vous êtes isolé(e) ? L'A.D.M.R. de Villers-sur-Mer vous propose ses services. Pour tout renseignement et inscription, contactez la Mairie annexe ou tél. au 02 31 14 65 13

Permanences

- Lundi de 13h30 à 17h00
- Mardi de 9h00 à 12h00 / 13h30 à 17h00
- Jeudi de 9h00 à 12h00
- Vendredi de 9h00 à 12h00

En cas d'urgence, vous pouvez laisser un message sur la messagerie vocale de l'ADMR. Tel 02 31 81 59 33

Permanence CPAM

Centre CPAM de Honfleur, uniquement sur rendez-vous à la Mairie annexe 8 rue Boulard. tel au 3646 pour prendre rendez-vous..

ASPEC

Association de Soins Palliatifs en Calvados. Antenne de Villers, mairie annexe, 8 rue Boulard 06 07 09 44 30

Permanences de la mission locale Baie de Seine pour les jeunes de 16 à 25 ans

Elles ont lieu, chaque mardi, à la mairie annexe de 9h30 à 12h et de 13h30 à 17h. Tél. pour rendez-vous au 02.31.89.55.24

Télé-alarme pour personnes âgées ou vivant seules

L'Association Municipale d'Action Sociale a passé une convention avec Mondial Assistance France qui loue les appareils. Cet équipement permet de déclencher les secours en cas de malaise ou chute. S'adresser à Simon Jean, Trésorier de l'Association.
Tél : 02.31.87.14.12.

La Newsletter de Villers

Grâce à la Newsletter de Villers, vous pouvez désormais recevoir régulièrement dans votre boîte aux lettres électronique toutes les informations sur les animations programmées dans la station (programmes de cinéma, balades nature, festivités enfantines, animarchés, festivals). Il suffit d'envoyer un E-mail à contact@tourismevillers.com.

Recensement militaire

Les jeunes gens nés en juillet, août et septembre 1998, doivent se faire recenser entre les mois de juillet et octobre 2014 en Mairie.

Secours en mer

Appelez le Centre Régional Opérationnel de Surveillance et de Sauvetage CROSS :

- Du littoral 1616 numéro d'appel unique pour les mobiles* ;
- En mer VHF canal 16 pour communiquer avec les sauveteurs ;

*utilisable, à terre, du littoral métropolitain, selon les conditions de votre abonnement.

Déchetterie de «Coeur Côte Fleurie»

■ Horaires d'ouverture : toute l'année du lundi au samedi de 9h à 12h et de 14h à 17h. Du 15 avril au 15 septembre dimanche matin de 10h à 12h.

■ Ramassage des encombrants :

Le 1er lundi de chaque mois.

■ Ramassage des déchets verts herbes branchages, les 2e et 4e lundis de chaque mois.

■ Conteneurs : place du 11 novembre, parking Villers 2000, rond point des Tennis, Bois Lurette, parking Comtesse de Béarn, avenue de la Brigade Piron face Vé Maine, place Loutrel, angle rue des Martrois et avenue des Gabions, avenue Jean Moulin.

Services Techniques

Chemin du Château tél 02 31 14 65 20

Ramassage des déchets

Les déchets verts et objets encombrants sont exclusivement ramassés les jours suivants :

- Encombrants : 1er lundi de chaque mois (dépôt obligatoire avant 7h le matin)
- Déchets verts : 2ème et 4ème lundi de chaque mois (dépôt obligatoire avant 7h le matin) En dehors de ces périodes, ceux-ci resteront sur le domaine public et feront l'objet de poursuites.

Collecte des ordures ménagères

■ LUNDI ET JEUDI

ACACIA rue des - ARMISTICE rue de l' - AVENIR rue de l' - BAGOT rue du Lt - BEARN rue de la Comt. de - BOFFZEN rue de - BOULARD rue - CARPENTIER rue du Cpt. de - CASTELNAU rue du Gal. de - CHAMPS RABATS - CIVILE rue - COMMERCE rue de - EGLISE rue de l' - FALAISE av. de la - FANNEAU place - FANNEAU rue du Lt - FEINE rue - FOCH rue du Mal - FRANCHETTI rue du Cdt. - GABIONS av. des - GAULLE rue du Gal. de - GOELANDS rue des - HEROUVILLE rue du Lt. d' - JARDINS rue des - LECLERC rue du Mal. - LEONIE rue - LOUTREL rue - MARTROIS rue des - MER rue de la - MERIDIEN rue du - MERMOZ place Jean - MOUETTES rue des - MOULIN av. Jean - ORNANO rue Michel d' - OSMONT DU TILLET rue - PARIS D'ILLINS rue - PIGEORY rue - PITRE CHEVALIER Bd - PLUVIERS imp. des - RAVENELLES rue des - REPUBLIQUE av. de la - ROSES rue des - ROSIERE rue de la - SAINTFERDINAND rue - SALESE rue du Stade André - SANDRET rue - SAUVAGINE av. de la - SERVICES TECHNIQUES - SICARD rue du Dr. - STRASBOURG rue de - TENNIS rue des - VERDUN rue de - VILLERS 2000 pl. Com. - WICKHAM rue de

■ MARDI ET VENDREDI

ARMISTICE rue de l' - BAGOT rue du Lt - BEARN rue de la Comt. de - BEAUMONT Rte de - BEAUMONT rue de - BERGERIE Ch. de la - BOUCICAUT rue - BRIGADE PIRON av. de la - CARPENTIER rue du Cpt. de - CASTELNAU rue du Gal. de - CHAMPS RABATS - FANNEAU place - FANNEAU rue du Lt - FEINE rue - FOCH rue du Mal. - FORIN rue - FOULANS rue des - FRANCHETTI rue du Cdt. - GRIVES rue des - HEROUVILLE rue du Lt. d' - LECLERC rue du Mal. - MAI rue du 8 - MERMOZ place Jean - ORNANO rue Michel d' - PARIS D'ILLINS rue - PIGEORY rue - PITRE CHEVALIER Bd - PLANQUETTE rue de la - SAINTE-ANNE rue - SALESE rue du Stade André - SANDRET rue - SERVICES TECHNIQUES - VERDUN rue de - VIGNES Ch. des - VILLERS 2000 pl. Com.

■ MERCREDI

ARMISTICE rue de l' - BAGOT rue du Lt - AMMONITES rue des - BEARN rue de la Comt. de - BOIS Ch. du - BOIS-LURETTE Carr. de - BOSQUETS rue des - BOULARD rue - CARPENTIER rue du Cpt. de - CASTELNAU rue du Gal. de - CHATEAU Rte du - CHENAL rue Marthe - CLAIROUIN rue Denise - CLEMENCEAU av. Georges - CONVERS rue - DAUPHINS imp. des - DIVES Rte de - EGLISE rue de l' - ETANG rue de l' - FALAISE av. de la - FANNEAU place - FANNEAU rue du Lt - FEINE rue - FOCH rue du Mal. - FOULANS rue des - FRANCHETTI rue du Cdt. - GAULLE rue du Gal. de - GUYNEMER rue - HEROUVILLE rue du Lt. d' - LECLERC rue du Mal. - LEONIE rue - MER rue de la - MERMOZ place Jean - ORMEAUX Ch. des - ORNANO rue Michel d' - OSMONT DU TILLET rue - PARIS D'ILLINS rue - PASTEUR rue - PIGEORY rue - PITRE CHEVALIER Bd - POINCARE rue - PREFONTAINE Ch. de - SAINT VAAST Ch. - SAN-CARLO rue de - SANDRET rue - STRASBOURG rue de - TAMARIS rue des - VERDUN rue de

■ SAMEDI

AMMONITES rue des - ARMISTICE rue de l' - BEARN rue de la Comt. de - BEAUMONT Rte de - BEAUMONT rue de - BERGERIE Ch. de la - BOIS-LURETTE Carr. de - BRIGADE PIRON av. de la - CASTELNAU rue du Gal. de - CHAMPS RABATS - CHENAL rue Marthe - CLEMENCEAU av. Georges - DIVES Rte de - EGLISE rue de l' - FEINE rue - FOCH rue du Mal. - GRIVES rue des - HEROUVILLE rue du Lt. d' - LECLERC rue du Mal - MERMOZ place Jean - ORMEAUX Ch. des - ORNANO rue Michel d' - OSMONT DU TILLET rue - PARIS D'ILLINS rue - PITRE CHEVALIER Bd - PREFONTAINE Ch. de - REPUBLIQUE av. de la - SERVICES TECHNIQUES - SICARD rue du Dr. - STRASBOURG rue de - VERDUN rue de - VIGNES Ch. des - VILLERS 2000 pl. Com.

■ DIMANCHE

BEAUMONT rue de - BOIS Ch. du - BOSQUETS rue des - BRIGADE PIRON av. de la - CD 27 - CHAMPS RABATS - CHATEAU Ch. du - CONVERS rue - DIVES Rte de - EGLISE AU PARC Ch. de l' - EGLISE rue de l' - FEINE rue - FOCH rue du Mal. - GAULLE rue du Gal. de - MARIE-LOUISE Rd-pt - MARTROIS rue des - MERMOZ place Jean - MOULIN av. Jean - ORNANO rue Michel d' - PARIS D'ILLINS rue - PASTEUR rue - PIGEORY rue - PITRE CHEVALIER Bd - POINCARE rue - PREFONTAINE Ch. de - REPUBLIQUE av. de la - SAINT VAAST Ch. - SANCARLO rue de - SANDRET rue - SERVICES TECHNIQUES - SICARD rue du Dr. - TAMARIS rue des - VERDUN rue de - VILLERS 2000 pl. Com.

La Lettre

Juillet 2014

Vie communale

- 4 Editorial
- 5 Un homme, une équipe
- 6 Conseil municipal du 23 mai 2014
- 8 Cérémonie du 1er mai
Commémoration du 29 avril, Indochine
- 9 Commémoration du 8 mai
- 10 Travaux Bd Pitre Chevalier et alentours
- 11 Travaux aux Tennis-club
Urbanisme, quelques recommandations
- 12 Environnement, objectif Zéro-Phyto
- 13 Nettoyage de la plage
- 14 La plage, un 3e CRS
Un nouveau bateau de sauvetage

A l'école

- 15 La charte de laïcité, création d'un diplôme
- 16 La classe des tout-petits
- 17 Le périscolaire
- 18 Livre en tête, théâtre
- 19 La classe de neige

Vie au Villare

- 20 Les expositions, métiers d'art,
Annick le Tensorer et Sylviane Bert
Les insectes de Guyane
- 22 "Villers libéré", exposition anniversaire
- 23 Villers et ses peintres

Vie associative

- 24 Une nouvelle association pour rénover l'église
- 25 L'orgue en fête, concerts d'été
- 26 Villers Accueil
- 27 La culture
- 30 Les sports

Le Paléospace

- 32 Une nouvelle salle pour les dinosaures
Normands
- 33 Dans les coulisses de l'exposition
- 34 L'exposition temporaire, le cheval 55 millions
d'années
- 35 Les sorties insolites et les ateliers enfants-ados

L'office de tourisme

- 36 Villers à ciel ouvert
- 37 ça bouge à l'office de tourisme !
- 38 Les vacances de Pâques, chiffres records !
- 39 Sable-Show
- 40 Nouveauté ! Le Villers Pass
Une nouvelle balade, Villers pendant la guerre
- 41 Le festival des Nouveaux Talents
- 42 Méli Mélo d'infos

Etat civil



22



Editorial



Vous allez découvrir en détail dans cette Lettre de Villers votre nouvelle équipe municipale que vous avez élue il y a trois mois et qui est maintenant bien au travail.

Chaque adjointe et adjoint aidé de conseillers municipaux vous détaille leurs actions et leurs premiers projets dans leurs domaines de compétences au sein desquelles ils ont une totale autonomie.

Vous pourrez ainsi constater que l'intitulé de notre liste « VILLERS ENSEMBLE » n'était pas un simple slogan électoral mais que nous avons la volonté de travailler tous ensemble pour le bien de notre commune.

Les associations restent toujours très importantes pour nous et chaque Lettre de Villers relatara ce qui est nouveau à l'intérieur de chacune et une fois par an sans doute à la rentrée de septembre nous demanderons à chacune d'entre elles de présenter leurs activités et les infos pratiques les concernant pour l'année à venir.

La Lettre de Villers est un formidable moyen de communication entre la mairie et vous mais également entre vous toutes et tous par le biais des nombreuses associations Villersaises très actives dont nous sommes très fiers.

La présentation de cette Lettre change fondamentalement et nous espérons qu'elle vous plaira, n'hésitez pas à nous donner votre sentiment à ce sujet.

A la veille de cette nouvelle saison estivale je souhaite bon courage à tous ceux qui vont travailler durément afin de réserver le meilleur accueil aux estivants et pour ceux qui ont la possibilité et la chance de pouvoir prendre un repos cet été.

Bonnes vacances !

Jean-Paul Durand,
maire de Villers-sur-Mer

Un homme, une équipe...



Pierre Aubin
premier adjoint au maire

- Régime de la suppléance du maire
- Projets d'aménagement voirie et bâtiments
- Sécurité publique avec Bruno Sautelet, Laurent Ménard, Jean-Pierre Moulin, Pascal Duval, Olivier Guérin et Chhun-Na Lenglard.



Patricia Forin

2e adjointe au maire

- Enfance et vie scolaire avec Marie-Isabelle Hodiesne, Géraldine Ginestet, Chhun-Na Lenglard, Nathalie Maheut, Alain Lavergne et Catherine Genain.
- Gestion de la plage, projets et embellissement avec Catherine Genain, Jean-Pierre Moulin, Françoise Lechau, Laurent Ménard, Alain de Rouvray et Céline Constensoux.
- Vice-présidente exécutive de l'office de tourisme avec Catherine Genain, Céline Constensoux, Bruno Sautelet, Alain de Rouvray, Françoise Lechau et Pascal Duval.
- Villare animation
- Conseil d'administration du Paléospace
- Lettre de Villers



Jean-Paul Durand
maire de Villers-sur-Mer



Bernard Lamorlette
5e adjoint au maire

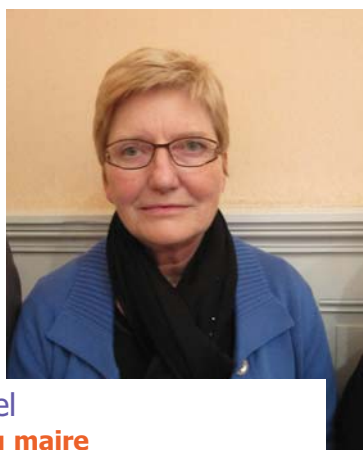
- Urbanisme, aménagement et patrimoine avec Catherine Genain, Alain de Rouvray, Céline Constensoux et Bruno Sautelet.



Catherine Vincent

3e adjointe au maire

- Vie des associations, jeunesse et sports avec Chhun-Na Lenglard, Pascal Duval, Joanna Luce, Nathalie Maheut, Marie-Isabelle Hodiesne, Thierry Drege et Bruno Sautelet.
- Environnement et cadre de vie (gestion des ordures ménagères et tri sélectif), espaces verts, sentiers pédestres, marais avec Françoise Lechau, Jean-Pierre Moulin, Alain Lavergne, Thierry Drege, Géraldine Ginestet et Alain de Rouvray.
- Villare associations



Monique Becel

4e adjointe au maire

- Vie sociale, gestion du CCAS, 3e âge et Vé Maine, maison des saisonniers Malpelo, cimetière, logement. avec Pascal Duval, Jean-Pierre Moulin, Thierry Drege et Nathalie Maheut.

Conseil municipal

du 23 mai 2014



Convention de délégation de service public EPIC des activités sportives et de loisirs

Le Conseil Municipal, après délibération, à l'unanimité, adopte le renouvellement de la convention liant la Commune à l'EPIC des Activités Sportives et de Loisirs pour l'exploitation des terrains de tennis municipaux.

Emplois des saisonniers

La Commune de Villers sur Mer a recours, chaque année, à du personnel saisonnier. Ce personnel permet de faire face aux caractéristiques mêmes d'une station balnéaire, à savoir le surplus d'activités en période de forte affluence.

Le Conseil Municipal, après délibération, autorise à l'unanimité les recrutements saisonniers.

Fonds de solidarité du logement

Le Conseil Général propose, comme chaque année, d'intervenir à hauteur de 0,17 € par habitant, soit pour Villers-sur-Mer $0,17 \text{ €} \times 2\,726 \text{ habitants} = 464 \text{ €}$ (arrondi).

Le Conseil Municipal, après délibération, à l'unanimité, autorise le versement du fonds de solidarité pour le logement au Conseil Général.

Comptes financiers, comptes administratifs

■ Gestion de l'EPIC d'animations et de tourisme 2013

Le Conseil Municipal, après délibération, à l'unanimité, adopte le compte financier – administratif et de gestion (conformes l'un à l'autre) de l'EPIC d'Animations et de Tourisme (En recettes 1 049 485 € ; en dépenses 900 613 € ; soit un résultat positif de 148 872 €)

■ Gestion de l'EPIC L'Odyssée Paléospace 2013

Le Conseil Municipal, après délibération, à l'unanimité, adopte le compte financier – administratif et le compte de gestion (conformes l'un à l'autre) de l'EPIC de l'Odyssée Paléospace (En recettes 1 085 003 € ; en dépenses 945 119 € ; soit un résultat positif de 139 883 €).

■ Gestion de l'EPIC des activités sportives et de loisirs

Le Conseil Municipal, après délibération, à l'unanimité, adopte le compte financier – administratif et le compte de gestion (conformes l'un à l'autre) de l'EPIC des Activités Sportives et de Loisirs (en recettes 109 948 € ; en dépenses 79 426 € ; soit un résultat positif de 30 522 €).

Tarifs municipaux

Le Conseil Municipal, après délibération, à l'unanimité, adopte les tarifs municipaux suivants pour l'année 2014 :
Manège Digue Ouest : 2 428 € (au lieu de 2 000 €)

Redevance spéciale

Lors du Conseil Municipal du 14 Janvier 2011, le principe de la redevance spéciale a été adopté.

Pour rappel, la taxe d'enlèvement des ordures ménagères perçue par la commune chaque année, ne couvre pas tous les coûts des services correspondants et le calcul est basé sur le surplus de quantité de déchets produits (par rapport à un foyer standard) multiplié par le surcoût financier induit de la collecte au m³.

La Police Municipale a établi un quantitatif par repérage en semaine hors vacances scolaires et bien sûr pendant la saison. Ce quantitatif en m³ a été multiplié par le coût de revient par m³, ce qui permet d'obtenir le coût de la redevance pour chaque établissement.

Le Conseil Municipal, après délibération, à l'unanimité, fixe et adopte la redevance spéciale pour 2014.

Subventions

Le Conseil Municipal, après délibération, à l'unanimité, attribue une subvention supplémentaire de 250 euros pour l'Association des Anciens Combattants (pour le 70ème anniversaire de la libération de Villers-sur-Mer) et une subvention d'ajustement de 2 500 euros pour l'EPIC Muséographique.

Modifications comptables, affectations de résultats

Le Conseil Municipal, après délibération, à l'unanimité accepte les affectations de résultats comptables et autorise les virements ouvertures et modifications de crédits suivants nécessaires.

Fondation du patrimoine, église

Le Conseil Municipal, après délibération, à l'unanimité, adopte le plan de travaux (estimatif) concernant la restauration de l'église. Ces travaux seront étalés dans le temps en fonction des capacités financières de la Commune et des aides octroyées et collectées.

Rénovation de l'église, demande de subvention

Dans le cadre du plan de financement des travaux de restauration de l'Eglise classée de Villers sur Mer, il convient de solliciter les différentes institutions publiques qui peuvent nous accompagner dans cette démarche. Le Conseil Municipal, après délibération, à l'unanimité, sollicite, pour une subvention, le Conseil Général, le Conseil Régional, l'Etat – la DRAC, pour chaque phase de travaux et ce, compte tenu du plan de financement établi.

Concours du receveur municipal, indemnité

Le Conseil Municipal, après délibération, à l'unanimité, décide de demander le concours du receveur municipal pour assurer des prestations de conseil et d'assistance en matière budgétaire, économique, financière et comptable et décide d'accorder l'indemnité de conseil, selon l'arrêté interministériel du 16 Décembre 1983, à Mme Calvez à compter de sa prise de fonction.

Terrains de pétanque

Le Conseil Municipal, après délibération, à l'unanimité, émet des suggestions et des propositions de noms à Mme Lechau pour dénommer les terrains de pétanque afin de mieux les situer lors de manifestations ou de rencontres surtout pour ceux situés dans le Marais.

Convention de location, locaux rue d'Hérouville

Le Conseil Municipal, après délibération, à l'unanimité autorise Monsieur le Maire à signer et ainsi renouveler la convention de location du local professionnel à destination d'actes de kinésithérapie situé au 7 rue du Lieutenant d'Hérouville.

et...

Eglise, le coût des travaux s'élève à 4,5 millions d'euros, des aides sont demandées



« Dans le cadre de la restauration de l'église de Villers, un accompagnement de la fondation du patrimoine est possible et souhaitable ! » annonce Jean-Paul Durand, maire de Villers, lors de la réunion du conseil municipal qui a eu lieu en mairie.

« Après une réunion avec l'association de sauvegarde du patrimoine de Villers, les représentants de la commune et des représentants de la Fondation du patrimoine, ces derniers nous sollicitent pour qu'une décision de principe de la Commune accompagne cette restauration » renseigne Bruno Sautelet, conseiller municipal et président de l'association de sauvegarde du patrimoine de Villers (ADSPV).

A ce jour, la pré-estimation financière de la restauration est évaluée à 3 640 603 € TTC pour les travaux généraux avec en sus 813 000 € pour les compléments de pierres, aux quels viennent s'ajouter tous les frais d'architecte et autres corps de sécurité.

L'association locale, en collaboration avec la fondation du Patrimoine, collectera les fonds qui permettront d'aider au financement des travaux. « Ces travaux seront étalés dans le temps en fonction des capacités financières de la commune et des aides octroyées » poursuit Jean-Paul Durand.

Demandes de subventions.

Dans le cadre du plan de financement des travaux de restauration de l'église classée de Villers, il convient de solliciter les différentes institutions publiques, le conseil général, le conseil régional, l'Etat, la DRAC... Le montant des travaux est estimé à 4 453 603 €, hors frais d'architecte et cabinets d'études et sécurité.



Cérémonie du 1er Mai

Le 1er mai, la commune de Villers a invité ses habitants à célébrer la fête du Travail dans la salle panoramique du casino avec le verre de l'amitié. Pour le premier discours public de Jean-Paul Durand, en qualité de maire, plus de 200 personnes étaient présentes à cette invitation malgré la pluie !

Lutter contre le chômage...

Après avoir retracé les origines du 1er mai et des congés payés, Jean-Paul Durand a abordé les problèmes du chômage :

« A notre niveau, à Villers, nous voulons participer à cette lutte contre le chômage. Chaque fois qu'il nous sera possible, dans le cadre de la loi, nous faciliterons l'implantation de commerces et d'entreprises. Parmi les actions possibles, nous allons créer une mini-pépinière d'entreprises ainsi que la réalisation d'une extension de la zone artisanale »

Commémorations



Cérémonie commémorative de la fin de la guerre d'Indochine

Deux gerbes commémoratives ont été déposées, mardi 29 avril, au monument aux morts de Villers, pour le jour anniversaire de la fin de la guerre d'Indochine «1954-2014, il y a 60 ans, cette année, s'annonçait la fin de la présence Française en Indochine. Une longue histoire faite d'héroïsme, de grandeur, d'illusions de partages mais aussi de malentendus et d'incompréhensions. Le dernier acte s'est structuré autour de deux temps, mars 1945, avec le coup de force des Japonais et décembre 1946 avec l'attaque des garnisons Françaises par les troupes Vietminhs » rappelle Michel Vancoille, président de l'association des anciens combattants.

Parmi les survivants de cette guerre qui assistaient à la cérémonie se trouvaient Michel Boisson, engagé volontaire à 18 ans et fait prisonnier, et Jean Vildier.

De gauche à droite Claude Louis, maire de Saint Vaast en Auge ; Catherine Vincent, adjointe au maire de Villers, Michel Boisson et Jean Vildier



Commémoration de la Victoire du 8 Mai 1945



Jean-Paul Durand, maire de Villers et Michel Vancoille, président des anciens combattants, suivis des vétérans de la Royal British Legion.

Ce 8 mai, Villers a commémoré le 69^e anniversaire de la victoire des Alliés sur l'Allemagne nazie et la fin de la Seconde Guerre mondiale en Europe.

Le rassemblement s'est d'abord fait place de la mairie, suivi d'un défilé dans les rues de Villers, sous l'égide de la municipalité, du souvenir Français et des anciens combattants avec la présence des vétérans de la Royal British Légion et leur famille, l'association des Amis du mont Canisy et les pompiers.

Jean-Paul Durand, maire de Villers, Denis Le Roux et Jean Vildier ont ensuite déposé une gerbe de fleurs au monument aux morts.



Les Amis du mont Canisy, présents à toutes les cérémonies commémoratives



De gauche à droite, Denis Le Roux, Jean-Paul Durand, maire de Villers et Jean Vildier.

Travaux

Bd Pitre Chevalier



Pierre Aubin, adjoint au maire chargé des travaux, fait le point sur le boulevard Pitre Chevalier

De gros travaux de réfection des canalisations et d'effacement des réseaux, ont été réalisés boulevard Pitre Chevalier et dans les rues adjacentes.

Ces travaux, suivis par Pierre Aubin, premier adjoint au maire chargé des travaux et par Joël Hamelin, directeur des Services Techniques, avancent à grands pas.

Travaux terminés

Les travaux de la première étape

les canalisations d'eaux usées et d'eau potable ont été remplacées en août 2013.

Deuxième étape

L'effacement puis l'enfouissement des réseaux d'électricité, d'éclairage public, de téléphone et de fibre optique sont maintenant terminés.

Troisième étape : un nouvel éclairage public

« Dans le cadre des économies d'énergie, 36 nouveaux candélabres, viennent d'être installés boulevard Pitre Chevalier et rue Paris d'Illins » annonce Joël Hamelin, Directeur des Services Techniques de la Ville.

Reste à faire...

Quatrième étape

Reconstitution de l'ensemble de la voirie, qui comprend les trottoirs, les espaces plantés, et le mobilier urbain

Cet aménagement comprendra :

- Bordurage et la réfection et de la chaussée,
- Réfection des trottoirs en enrobé rouge avec des largeurs conformes aux normes d'accessibilité des personnes à mobilité réduite,
- Plateaux ralentisseurs pour renforcer la sécurité des piétons,
- Plantations de végétaux.

Cette étape comportera en plus l'effacement de réseaux EDF, téléphone, éclairage public, entre le rond-point des Tennis et le Stade André Salesse plus quelques rues adjacentes.

Les travaux de la 2e tranche rue du stade André Salesse débuteront fin octobre 2014.



Aux tennis Club



Trois terrains viennent d'être rénovés, clôtures et terres battues pour un montant de 49 000 €. il s'agit des cours n°1, 3 et 5.

Un nouveau dispositif « anti scooter » a été conçu et installé entre les tennis couverts et le tennis club.



Urbanisme

Quelques recommandations pratiques...



Bernard Lamorlette,
adjoint au maire
chargé de
l'urbanisme

■ Pour tout projet de travaux, il faut se renseigner auprès du service urbanisme, en mairie, ou auprès d'un architecte pour vérifier la nature du dossier administratif à établir (déclaration préalable, permis de construire) ou aucun régime particulier. Mais même dans ce dernier cas, les travaux devront être conformes aux dispositions du PLU (Plan Local d'Urbanisme)

■ L'ensemble des règles d'urbanisme est consultable sur internet, figurent : à la fois la cartographie des zonages et les articles du règlement propres à chacune des zones.

■ Pour les certificats d'urbanisme (CU), il y a deux catégories :

- . Les CU simples qui renseignent sur la nature des servitudes applicables à une parcelle donnée
- . Les CU pré-opérationnels ou détaillés qui valident (ou non) un pré-projet de construction. Dans ce dernier cas, il est important que le service instructeur puisse obtenir les principales caractéristiques du projet (implantation du bâtiment, destination, desserte et surface de plancher à développer)

■ Pour les riverains de la zone littorale, il y a lieu de prendre en compte les études de risque de submersion réalisées par les services préfectoraux qui limitent de manière drastique toute nouvelle construction ou extension.

■ Enfin, avant de mettre en œuvre les travaux déclarés ou autorisés par permis, il faut bien s'assurer que l'affichage régulier et visible depuis la voie publique a été fait. Il doit comporter les principales caractéristiques du projet afin que l'auteur des travaux puisse les entamer à partir d'une autorisation ou d'une déclaration "définitive".

Environnement

Interview

Objectif "Zéro phyto"



La commune réduit son utilisation de pesticides

Trois questions à Richard Colas, responsable du service espaces verts

Qu'est-ce que le "zéro phyto" ?

Le Parlement a adopté définitivement, par vote à l'Assemblée Nationale en janvier dernier, une proposition de loi écologiste qui interdit les pesticides dans les espaces verts publics à partir de 2020 et dans les jardins particuliers en 2022.

La désignation " zéro-phyto " est donnée aux villes n'utilisant plus de produits chimiques notamment des désherbants. Leur utilisation peut engendrer des risques directs ou indirects pour la santé et pour l'environnement.

Quels changements impliquent le « zéro phyto » ?

Le prix « zéro phyto » reflète le niveau le plus exigeant pour entretenir ses espaces publics sans pesticides. Les services techniques utilisent des moyens alternatifs aux produits chimiques, en ayant recours au désherbage mécanique ou thermique, pour une meilleure qualité de vie, pour préserver la santé, l'eau et l'environnement.

Et à Villers que faites-vous ?

Cela fait déjà quelques années que le service espaces verts de Villers a réduit l'utilisation des produits phytosanitaires. Il y a deux ans, nous avons acheté un désherbeur mécanique. Et plus récemment un désherbeur thermique. Le marais et le centre-ville sont aujourd'hui à "Zéro phyto" !

Le paillage systématique des parterres limite la pousse des mauvaises herbes. Dans les parties peu accessibles, autour des arbres, nous mettons soit de la résine, soit des tapis de sedum (plantes de rocaille). D'autres projets sont à l'étude pour optimiser l'entretien de nos espaces verts.



Pascal Rémy, jardinier de la Ville, et le désherbeur thermique



Commission environnement et cadre de vie

Comme nous nous y étions engagés lors de la campagne électorale, les membres de cette commission travaillent pour définir les moyens qui seront mis à la disposition des Villersois, résidents principaux et secondaires, pour participer activement à l'amélioration de leur cadre de vie.

Dans l'attente de la mise en place de ces échanges administrés et élus, chacun peut déjà donner son avis et/ou faire des suggestions en utilisant les "boîtes à idées" déposées à la mairie principale et à l'Office de Tourisme, ou en prenant rendez-vous avec Catherine Vincent, adjointe au maire chargée de l'environnement.

Nettoyage de la plage 40 courageux bénévoles ont ramassé les déchets

La Communauté de Communes Cœur Côte Fleurie et la Ville de Villers ont organisé un ramassage de déchets sur la plage, en avril dernier.

Un nettoyage de la plage, sous le soleil, qui a attiré toutes les générations sous le signe de la préservation de l'environnement marin.

Une nouvelle fois, le plastique était au rendez-vous ! « Ce dernier représente 60 % à 90 % des déchets qui polluent la mer et tuent de nombreux animaux marins par ingestion qui se dégradent en se morcelant en fines particules pour finalement être réduit à une dimension invisible à l'oeil nu. C'est ce qu'on appelle le plancton plastique » indique Catherine Vincent, adjointe au maire chargée de l'environnement « Ce plancton plastique étouffe les oiseaux, il bloque également les systèmes digestifs et respiratoires des poissons. Par ailleurs, ils font partie intégrante de la chaîne alimentaire. C'est une pollution qui n'est pas reconnue par les institutions européennes » ajoute t-elle.



Une quarantaine de personnes pour le nettoyage de la plage

350

C'est le nombre de litres de bouteilles plastiques, mégots, filets de pêche, morceaux de polystyrène, canettes de soda... qui ont été ramassés ce jour-là !



Pour un environnement agréable... rappels

Les encombrants

Qu'est ce qui est considéré comme un encombrant ménager ?

Les meubles, les literies, les moquettes, les déchets issus de l'activité domestique des ménages, ne peuvent être enlevés par la benne à ordures ménagère, en raison de leur poids ou volume. Ils ne sont donc pas pris en compte par la collecte usuelle des ordures ménagères.

Au contraire les déchets d'équipement électriques et électroniques (les petits et gros électroménagers, ordinateurs, TV, hi-fi, outillages électriques) ne sont pas considérés comme des encombrants, et, par conséquent, ne doivent pas être déposés sur les trottoirs le 1er lundi de chaque mois.

Comment s'organise la collecte des encombrants ?

La commune offre aux Villersois un ramassage **tous les 1er lundis de chaque mois.**

Pour optimiser cette collecte, les encombrants doivent être impérativement déposés sur la voie publique le dimanche qui précède. **Tout dépôt d'encombrants déposé après le passage du camion de collecte, ne sera pas enlevé.**

Les dépôts en dehors des jours de collecte, en quantité trop importante, sans respecter les conditions de dépose, sur des sites non autorisés.... **donnent lieu à des poursuites.**

Les déchets verts

Qu'est ce qui est considéré comme un déchet vert ?

Cette dénomination comprend tous les déchets végétaux provenant des cours et jardins des particuliers tels que les tontes de gazon, les tailles de haies, les branchages, les feuilles, les fleurs fanées... En sont exclus les déchets verts déposés en vrac, les volumes au-delà d'un mètre cube, les branches de plus de 5 centimètres de diamètre ou de plus d'un mètre de long, les troncs, les souches, la terre.

Comment s'organise la collecte des déchets verts ?

Les déchets verts sont collectés par les services de la commune, deux fois par mois, les 2e et 4e lundis de chaque mois. Ils doivent être impérativement déposés sur la voie publique en fagots d'un mètre et en sacs non réutilisables pour les produits de taille et de tontes, **les dimanches soirs qui précèdent les jours de ramassage sus mentionnés ou le matin avant 7h00.**

Tout dépôt sauvage de déchets, qu'elle qu'en soit la nature (ordures ménagères, déchets recyclables, déchets verts ou encombrants) est formellement interdit sur le domaine public.

La plage



Un nouveau bateau pneumatique de sauvetage !

La commune vient de faire l'acquisition d'un nouveau bateau. Il s'agit d'un IRB Arancia de 3,88 m de long et 1,73 m de large pour un poids de 68 kg.

Équipement et accessoires.

L'équipement de l'IRB est prévu pour la sécurité et l'aisance des sauveteurs, des footstraps sur le plancher et des poignées sur les boudins permettent aux sauveteurs de se tenir correctement et d'être réactifs pour les manœuvres de pilotage.

Performances.

Léger, il est facilement mis en œuvre par 2 sauveteurs depuis une remorque de plage et peut équiper un poste à 3. Il peut transporter jusqu'à 6 personnes en cas de sauvetage.

La coque en forme de V prononcé et les « Vstrips » (mini quilles en caoutchouc collées sous la quille et les 2 boudins arrière) facilitent largement la progression dans les vagues et permettent des virages serrés sans dérapage sur l'eau. Ils donnent à l'IRB toute sa réactivité et manœuvrabilité.

Villers, ville pionnière !

Spécialement conçu pour le sauvetage côtier et évoluer dans les vagues, ce bateau beaucoup plus performant remplace l'ancien zodiac. « C'est un matériel innovant et un formidable outil de sauvetage réellement adapté » informe Patricia Forin « Nous serons une des premières villes Françaises à posséder un tel équipement, et les premiers sur les côtes Normandes ! »



Un 3e CRS vient compléter l'équipe des renforts saisonniers !

L'année dernière, il y avait deux CRS maîtres nageurs sauveteurs, six sauveteurs de la SNSM et cinq civils « Cet été, il y aura un CRS en plus ! » annonce Patricia Forin, adjointe au maire chargée de la plage. « De 13 personnes, l'équipe qui surveille la baignade et la sécurité de la plage, passe à 14 ! »

Plusieurs mois de travail

« Durant ces dernières semaines, j'ai multiplié les courriers avec le Ministère de l'intérieur et l'association des maires du Calvados. C'est important pour nous d'avoir un CRS en plus. Nous avons 2,5 km de plage, et, les CRS ne sont pas là uniquement pour faire de la répression, ils ont aussi un rôle de prévention » ajoute Patricia Forin « Il ne faut pas oublier que Villers passe de 2 765 habitants à l'année à près de 20 000 l'été ! »

De nouveaux balisages



La zone accès des secours est interdite afin de faciliter l'intervention des sauveteurs.



L'accès des épis est interdit

A l'école ●●●



La Charte de Laïcité

La classe de Véronique Lecomte décroche le 1er prix de création d'affiche !

Suite à la visite du préfet de Région et du Calvados, Michel Lalande, du recteur d'académie Christophe Prochasson, dans le cadre de la « Convention Régionale pour la promotion de l'égalité des chances entre les filles et les garçons, les femmes et les hommes dans le système éducatif en Basse Normandie », la Préfecture de la région Basse-Normandie, le Rectorat de Caen et le Conseil Régional ont organisé un concours d'affiches pour les élèves des écoles primaires, des collèges et des lycées de l'Académie de Caen ainsi qu'aux Etablissements des Ministères de l'Agriculture, des Affaires Maritimes et de la Protection Judiciaire de la Jeunesse intitulé : « Le respect mutuel entre les filles et les garçons, les femmes et les hommes »

« La classe de CM2 de Véronique Lecomte, a remporté le 1er prix du cycle 3, CE2, CM1 et CM2 ! pour la création de l'affiche » annonce Privat Perin, directeur de l'établissement scolaire. Le recteur d'académie a remis à chaque élève un cadeau « Nous avons aussi passé une belle journée de valorisation à Caen, avec une visite guidée des Beaux-Arts » conclut Véronique Lecomte.

En septembre dernier..

Le préfet de Région et du Calvados, Michel Lalande et le recteur d'académie Christophe Prochasson, étaient venus rendre visite aux élèves de l'école Victor Duprez, pour présenter la charte de Laïcité.

« La vocation de cette charte est de rappeler les règles qui permettent de vivre ensemble dans l'espace scolaire, mais surtout d'aider chacun à comprendre le sens de ces règles, à se les approprier et à les respecter »

C'est le message que Michel Lalande, préfet de la région Basse-Normandie, préfet du Calvados et Christophe Prochasson, recteur de l'Académie de Caen, chancelier de l'université ont voulu faire passer auprès des élèves de l'école Victor Duprez.





Coté maternelle

La classe des tout-petits

Pour les 2 ans



À la rentrée de septembre 2013, une classe, spécialisée dans l'accueil des enfants de 2 ans, a été ouverte à l'école maternelle Victor Duprez, sur décision de l'Inspection académique.

Un dossier qui a été très suivi par Patricia Forin, adjointe au maire chargée de la vie scolaire. En septembre dernier, la classe des tout-petits accueillait 6 enfants. Aujourd'hui, elle en compte 19 !

Une journée type

Dès 8 h45, les tout-petits, âgés de deux ans, arrivent en classe, accompagnés de leur maman ou papa « Ce qui est bien, c'est qu'on peut rester un petit moment avec l'enfant, pour un calin, éviter les pleurs de la séparation » constate une maman.

A 10 h 45, place au parcours motricité, toboggan, ballon...

A midi, repas à la cantine, suivi d'une sieste, jusqu'à 14 h 30.

Ensuite, les enfants retournent en classe pour un petit atelier de peinture, puzzles ou jeux éducatifs.

La journée se termine à 15 h 30.

Les activités

« Les activités pour cette très petite section (TPS) seront différentes de ce qui a lieu dans les autres classes de la maternelle avec des priorités d'apprentissage de la langue orale, de la vie en collectivité et le développement de l'estime de soi » renseigne Privat Périn, directeur du groupe scolaire.

L'institutrice est Ingrid Claquin, aidée de Magalie Pary, ATSEM.

“

Cette classe accueille les enfants de 2 ans, avec du personnel expérimenté pour la petite enfance.

Les enfants sont accueillis à la journée, nos locaux sont aménagés, avec de petits lits pour la sieste !

”

Carton plein pour le périscolaire !

L'école Victor Duprez affiche presque 100% de réussite !

Au groupe scolaire Victor Duprez, les activités périscolaire sont une totale réussite ! « Si ces activités ne posent pas de problème, à Villers, c'est avant tout grâce à l'esprit d'équipe des enseignants, ATSEM, associations locales, les services techniques de la Ville... Tout le monde s'implique totalement dans le projet, et on peut dire que nous travaillons ensemble, main dans la main. C'est le reflet du travail de toute une équipe bien soudée » confie Patricia Forin, adjointe au maire chargée des écoles.

Du côté des enseignants

Pour Maryline Legrand, institutrice chargée des sections petits et moyens de l'école maternelle « je trouve que cette formule est très bien. Il n'y a pas de coupure en milieu de semaine, et les enfants ne sont pas plus fatigués qu'avant »
Pour Véronique Lecomte « Au niveau de l'enseignement, c'est très bien ! Les cinq matinées de 3 h de travail, du lundi au vendredi, me permettent d'avancer dans mon programme. Il est bien connu que les enfants sont plus efficaces le matin »

40 activités !

Dès 15h30, les classes se libèrent. Elles sont immédiatement investies pour les activités périscolaire. Telles de petites fourmis, les enseignants, les ATSEM, les membres d'association, au total 25 intervenants se mobilisent pour offrir aux enfants des activités dignes de ce nom !
Il y a au total 40 activités, parmi elles, cuisine, atelier du bois, cerf-volant, théâtre, club anglais, danse country, échecs, jardinage, jeux de plage, karaté... Sous l'œil attentif de Franck Lebaillif et Maud Marschall.
« Pour le club photo, six appareils ont été achetés par la municipalité. Le succès est aussi dû à la quantité d'activité ! »
Dès la rentrée scolaire, en septembre, 87% des élèves étaient inscrits aux activités périscolaire. Aujourd'hui, on arrive à 98% !



Lapins et cocottes de Pâques



Toutes les activités sont gratuites !



Animations

Lecture

Depuis neuf ans, la bibliothèque « Culture et Bibliothèque Pour Tous » organise un prix de littérature jeunesse « Livre en tête »

Livre en tête

Les élèves ont voté pour leur livre préféré !

« Le Prix Livre ntête a pour objectif de faire lire aux jeunes des livres de qualité et découvrir le travail des auteurs, illustrateurs et éditeurs. Il permet de développer leur sens critique et d'exprimer leur avis sur la littérature jeunesse actuelle » expliquent Nicole Chedru, responsable de la bibliothèque et Antoinette Lebaillif.

Dans un premier temps, les élèves lisent et étudient les livres en classe avec leur maîtresse. Puis vient le jour du vote, en présence des bibliothécaires.

« Les enfants et les adolescents expriment leur vote à bulletin secret, en classe, avec leur institu-

trice, par l'intermédiaire de fiches individuelles. Chacun de ces votes est comptabilisé. Les résultats sont envoyés au département puis à Paris » poursuit Nicole Chedru. A l'école Victor Duprez, le vote a eu lieu au mois de mars, pour six classes, trois en maternelle et trois en primaire, soit 105 élèves.

En maternelle. Cinq livres ont été proposés à la lecture dès janvier C'est "Comment cacher un Lion" qui a été élu meilleur livre par les élèves avec 49 votes. « Les enfants ont bien aimé l'histoire du lion, ami de la petite fille Iris, qui n'a pas peur de lui, et le cache dans sa maison... Le lion devient à la fin du

livre un héros car il a arrêté deux cambrioleurs » commente Nicole Chedru.

Après l'élection, les enfants procèdent à un échange de point de vue pour défendre leur opinion et repartent avec des sachets de bonbons.

Et du côté des plus grands. « Nous avons fait également une animation pour les plus grands CE2 et CM1, cycle 3, soit 3 classes »

Cinq livres étaient proposés à la lecture, puis au vote.

1ère position, "les amis de la colline Beausoleil" (tome1) de Kazuo Iwamura, genre enquête policière. 2e position. "Cours Ayana" de Agnès Laroche.

et théâtre !

Plus de 90 élèves se déplacent pour aller au théâtre

« Que la peste soit de l'avarice et des avaricieux ! »

Il s'agit de L'Avare, bien sûr!

Après Le malade imaginaire, l'année dernière, l'école Victor Duprez, de Villers poursuit son enrichissement théâtral avec L'Avare de Molière, au théâtre de l'Echo du Robec, à Darnétal, près de Rouen.

Plus de 90 élèves de CE2, CM1 et CM2, se sont déplacés pour aller voir cette pièce mise en scène par Daniel Charlot. « Nous avons fait tout un travail préparatoire avant d'aller voir la pièce de théâtre, avec la présentation des personnages » explique Véronique Lecomte « La mise en scène était grandiose ! A l'issue de la pièce, les élèves n'ont pas manqué de visiter les coulisses et monter sur scène. Ils étaient tous très ravis de cette journée ! » poursuit-elle.



La classe de neige



Les 19 élèves de la classe de CE2-CM1 de Privat Périn et Emilie Goron

Les CE2-CM1 d'Emilie Goron et de Privat Périn, directeur de l'école Victor Duprez, sont partis en classe de neige en mars dernier. Les enfants étaient logés au chalet "Les edelweiss", à Termignon, en Savoie. De nombreux souvenirs ont parsemé cette classe de neige « Nous avons fait du ski alpin tous les après-midis. Le matin était réservé aux visites de ferme, de fromagerie, sans oublier la promenade en raquettes et l'initiation à la cani-rando ! Les soirées étaient très conviviales grâce aux veillées, jeux de sociétés, contes, chants, mimes...»

Le dernier jour était réservé aux passages d'étoiles. Les classes de neige ont été subventionnées en partie par la commune de Villers et l'Association des Parents d'Elèves, le reste étant à la charge des familles.



La vie au Villare ● ● ●

Les
expos



De gauche à droite, Chhun-Na Lenghart, conseillère municipale ; Jean-Paul Durand, maire de Villers ; Patricia Forin, adjoint à maire et Gérard Paturel, président de l'association des métiers d'art.

Jean-Paul Durand, élu maire de Villers aux dernières élections, ne présentera plus les expositions au Villare

« C'est Patricia Forin, chargée des animations et des manifestations du Villare, qui prendra désormais ma place » annonce Jean-Paul Durand, lors du vernissage.

Métiers d'art et créateurs font salon au Villare

Ebéniste, charpentier, horloger, maître verrier, céramiste... passionnés par leurs métiers, font découvrir leurs petits trésors. Les 19, 20 et 21 avril, le Villare accueille le salon des Artistes et artisans des métiers d'Art.

Au total, 17 exposants, tous membres de l'association Normandie Métiers d'Art. « Ils ont en commun la même passion de leur métier, la même précision du geste, le même désir d'éclairer le quotidien à la lumière de leur créativité » précise Gérard Paturel, président de l'association.

Gérard Paturel, est un artiste aux multiples facettes, tantôt poète, tantôt peintre, tantôt céramiste. Depuis plusieurs années maintenant, il tourne et façonne ses oeuvres, donnant libre cours à sa créativité. « Mon bonheur est de provoquer des rencontres et de profiter de l'inattendu que celles-ci peuvent m'apporter. » Ses oeuvres sont pleines de poésie et d'humour. « L'argile traduit les sentiments. »



Sissi Brin d'Acier se déclare « faiseuse de bijoux » elle propose un univers très décalé.



900

C'est le nombre de visiteurs durant les trois jours du week-end de Pâques !

Et enfin, si vous avez de la belle vaisselle ébréchée, il suffira de la confier à Valérie Morin, restauratrice céramique.

Acrylique et aquarelle, une double exposition au Villare

Annick Le Tensorer

Annick Le Tensorer travaille l'acrylique, et surtout, elle a été la gagnante du concours de l'exposition *Autour de Villers* en juillet 2013. « J'ai grand plaisir et beaucoup de satisfaction à m'exprimer depuis plus de cinq ans dans un style moderne contemporain avec des techniques appliquées à la peinture acrylique. Je travaille beaucoup aux pin-ciaux, couteaux mais également en utilisant la paume des mains » confie t-elle.

Sylviane Bert est aquarelliste

« Je peins depuis 7 ans, avec l'arrivée de l'heure de la retraite. J'ai sauté le pas pour un passe-temps que j'avais envie depuis des années. Je me suis tournée vers l'aquarelle, technique assez complexe, où j'ai pu ressentir la sensibilité et la légèreté des couleurs qui me correspondent totalement et me font entrer dans la douceur »



Sylviane Bert

Annick Le Tensorer

Mygales, scorpions et mantes religieuses Les insectes de Guyane, à l'honneur !

Une exposition étonnante, où scorpions, mantes religieuses, mygales, phasmes, papillons... étaient en vedette, en mai dernier, au Villare.

Leur point commun ? ces insectes viennent tous de Guyane, et ils ont été attrapés par Adrien Crochon, employé aux services technique de la Ville.

« Le but de cette exposition est de partager ma passion, et surtout de faire changer le regard néfaste sur ces petites bêtes. » A l'écouter, le visiteur pourrait presque aimer les araignées !

« Je suis passionné d'insectes depuis tout petit. Mes premiers insectes ont été capturés, puis maintenus dans des vivariums, vers l'âge de 10 ans. A l'époque, c'était surtout des araignées, que je prenais en photo, et après je les relâchais » confie Adrien Crochon.

La révélation s'est surtout produite, lors de son voyage en Guyane, en 2012 « J'ai fait ce voyage pour la chasse aux insectes ! ». L'intégralité de cette chasse était exposée au Villare, soit 19 boîtes au total.



Adrien Crochon



« Villers libéré »
exposition
anniversaire
du débarquement
de 1944

De gauche à droite, Bernard Cettour et Bernard Lamorlette, les deux collectionneurs, initiateurs de l'exposition, Patricia Forin, et Jean-Paul Durand.

Après plus de 4 ans d'occupation, essentiellement par des unités de l'armée de terre allemande, Villers sera libéré le 22 août 1944 par les Belges de la brigade Piron, accompagnés d'un détachement blindé de soldats canadiens.

Durant les jours qui suivent, le Comité de libération local, accompagné de soldats britanniques, s'assurera du départ total des troupes allemandes des nombreux blockhaus édifiés durant 3 ans sur les falaises des Vaches noires et aux points stratégiques du littoral Villerois.

70 ans après cet épisode historique, cette exposition, réalisée à partir de deux collections privées, retrace à la fois la vie rurale en Normandie sous l'occupation, les bombardements alliés sur les villes du Calvados et la propagande anti britannique, ainsi que les unités alliées qui ont pris part aux combats de l'été 1944, dans la variété de leurs tenues et de leurs équipements.



Bernard Lamorlette et le mitrailleur Bernard Wluka, Royal Air Force, escadrille Polonaise, réfugié en France début 1940 à la suite de l'invasion germano-soviétique de la Pologne et parrain de Bernard Lamorlette ! Bernard Wluka a participé, début juin 1944, aux bombardements aériens des batteries Allemandes de la côte Normande.

*Une expo
comme au
musée !*



Villers et ses peintres de 1858 à 1930

Ils ont fréquenté Villers, en famille, pendant les vacances maritimes ou champêtres... L'essentiel était de se plonger dans les délices de la nature pour oublier la ville. Promenades, bains de mers, pêche à la crevette, canotages, sports... occupent leurs journées.

Leur passion commune ? la peinture. Ensemble, avec des amis de passage, ils ont croqué Villers, quelquefois le même thème selon leur propre technique, aquarelle, huile ou acrylique. Une complicité familiale et amicale les réunit dans une prairie, un marais ou sur le bord de la grève. La villégiature est active et créatrice.

Paul Ernest Dupont, Pierre Ucciani, Julien Turbiau et Marie-Renée Ucciani, peintres connus, ont laissés aux creux des villas et des greniers une partie de la mémoire de Villers-sur-Mer.

"Villers et ses peintres de 1858 à 1930" une exposition à découvrir jusqu'au 27 juillet au Villare. Espace Culturel et Associatif, face à l'église de Villers. Ouverture de 10h à 12h et de 14h à 18h. Fermeture le mardi et le dimanche.



De gauche à droite, Jean-Paul Durand, maire de Villers, Pierre Dominique Lo Méo, Colette Champalle, Pierre Morin Diolé et son épouse.



Premier tableau de Villers, peint par Paul Ernest Dupont en 1858 !

Suite à ce tableau, le peintre a fait construire une villa rue du maréchal Foch en 1861 qui s'appelle "Paul Elisabeth"

“ Les facettes inconnues de l'art de vivre à Villers aux 19e et 20e siècle, vues par des peintres, c'est ce que propose cette exposition de toute beauté !

Si des peintres célèbres ont été attirés par le charme de notre station, "Villers et ses peintres" met en lumière des amateurs de talent qui ont laissé des vues inédites de la côte et de la campagne.

Ces oeuvres, conservées depuis toujours dans des collections familiales, sont exposées pour la première fois au Villare !

Un projet qui est né de rencontres et de hasards « Françoise Dutour et Karin Egnell ont proposé en 2012, à Gérard Vauclin, mon prédécesseur, une maquette d'exposition, à laquelle il a donné son soutien immédiat » explique Jean-Paul Durand, maire de Villers.

Au fil des cimaises, Villersois, fidèles de la station et estivants retrouvent un Villers étonnant, parfois méconnu comme le petit village de pêcheurs, niché aux pieds des Vaches Noires en 1858 !

« Je remercie tout spécialement Colette Champalle, petite fille du peintre Julien Turbiau, Pierre Morin-Diolé, arrière petit fils du peintre Paul Dupont, et Dominique Lo Méo, petit fils du peintre Marie-Renée Ucciani. Ils ont accepté de partager avec nous leurs peintures et sculptures » conclut le maire. ”

Prochaines expositions

- Jusqu'au 26 juillet, Villers et ses peintres
- Du 1 au 6 août, exposition des travaux de l'association Villers Accueil
- Du 9 au 25 août « La mer » 7 artistes exposent
- Samedi 30 août, forum des associations
- Dimanche 31 août, bourse des collections
- Du 4 au 6 septembre, 5e anniversaire du Villare, rétrospective des activités, expositions et événements des premières années de vie de l'espace associatif et culturel
- Du 12 au 30 septembre, journées du patrimoine



Toutes les visites sont libres et gratuites !

Vie associative ●●●

Création d'une association pour restaurer l'église Saint-Martin de Villers

Les anciens nous ont laissé, en même temps qu'un prestigieux patrimoine, une lourde responsabilité, celle de l'entretenir et cela non seulement pour en profiter mais aussi pour le transmettre à nos enfants. Pièce maîtresse de ce patrimoine parmi toutes les autres, c'est à dire notamment tous les bâtiments sauvegardés dans le cadre de la Zone de Protection instaurée à Villers, figure notre bien commun, le seul bâtiment classé monument historique de la commune : l'Eglise Saint Martin.

Des travaux d'envergure

Or notre Eglise dont nous pouvons légitimement être fiers, a atteint un âge canonique et son état nous impose d'entreprendre pour sa conservation et sa restauration, des travaux d'envergure que nous ne pouvons différer plus longtemps. Personne ne souhaite échapper à ses obligations à cet égard : ni la commune, propriétaire, ni les Monuments his-

toriques... mais l'œuvre est d'importance : les devis déjà demandés chiffrent les travaux à près de 4 millions et demi d'euros !

Petit aperçu historique

C'est que pour remplacer l'ancienne église de Villers devenue trop petite pour la population de la station balnéaire qui s'était constamment développée depuis 1850, il avait été décidé de bâtir à partir de 1880, un édifice à la mesure de l'importance de la ville. Tout le monde y a contribué à la faveur de campagnes de dons de grande ampleur, de fonds recueillis auprès de tous les villersois, résidents principaux comme secondaires, mais aussi des estivants de passage et de toutes leurs familles, leurs amis, leurs relations... et ils étaient nombreux, très nombreux !

L'édifice néo gothique réalisé, avec ses vitraux remarquables, véritable livre d'images, et son orgue Cavallé-Coll de toute première qualité est capable d'abriter jusqu'à plus de 1.000 personnes.

C'est dire l'ampleur de la tâche à accomplir et la nécessité de s'y consacrer.

Les bonnes volontés sont sollicitées

Il était donc normal qu'à l'exemple de la plupart des communes d'alentour, une association soit créée pour y contribuer : grâce à cet outil irremplaçable, tous ceux qui le voudront pourront ainsi s'associer à ce travail auquel les fondateurs de l'ADSPV, tous les responsables, les associations, les commerçants, les artisans, les habitants, vous tous, amoureux de Villers pourront s'associer !



Si l'ADSPV a été créée, elle ne fait toutefois que démarrer ses activités !

Une convention va être passée entre elle, la Commune et la Fondation du Patrimoine et ensuite les adhésions seront ouvertes à tous : des dons pourront être reçus et permettront aux donateurs de bénéficier de déductions fiscales importantes. Un programme de manifestations sera établi en concertation avec celles qui existent déjà, les bonnes volontés, les artistes seront sollicités ce qui permettra de développer à Villers une offre culturelle encore plus riche. Toutes les bonnes volontés seront sollicitées.

La tâche est d'importance, nous prendrons les moyens et le temps qu'il faut pour la mener à bien, grâce à vous tous ensemble !

Contact. A.D.S.P.V. Le Villare, 26 rue du Général de Gaulle, 14640 Villers.

Adresse internet : adspv14@yahoo.fr



Bruno Sautélet, président de l'Association de développement et sauvegarde du Patrimoine de Villers.



L'orgue de l'église Saint-Martin en fête cet été !

L'orgue Cavaillé-Coll de l'église Saint-Martin de Villers sera en fête tout l'été. Concerts et visites guidées se conjugueront afin de connaître le son harmonieux et la face cachée de ce bel instrument.

Concerts d'été

Samedi 19 juillet. Concert à 20 h 30, avec Catherine Gouillard au clavier de l'orgue et Damien Simard à la technique. C'est une soirée orgue et chant avec deux sopranos, Nicoles Guyère et Sophie Beaudé.

Une projection sur écran de l'organiste en train de jouer mettra en image ce qui se passe en coulisses. « Un jeu de lumières agrémentera la présentation de l'instrument grâce à des projecteurs utilisant différentes couleurs sur les tuyaux »

La fête de l'orgue se poursuit dimanche 20 juillet par deux visites de l'orgue, à 14 h 30 et à 15 h 30, inscription à l'office de tourisme, place limitées. Gratuit !

Samedi 9 août. Concert à 20 h 30 orgue et flute traversière. Le flûtiste est Jean-Claude Deslandes.

Dimanche 10 août. visite de l'orgue, à 14 h 30 et à 15 h 30, inscription à l'office de tourisme, places limitées. Gratuit !



C'est gratuit !

Une saison prometteuse !

Concerts, rallyes automobile et pédestre, escapades, beach volley, bridge... La saison estivale, programmée par l'association Villers Animation et Loisirs, s'annonce pleine d'événements. Jean-Pierre Loevenbruck, président de l'association, lance le programme !

Excursions. Sous l'égide de Marie-Christine Bourguignat deux escapades-châteaux de Crèvecoeur et de Canon, sont programmées : l'une le 23 juillet, l'autre le 20 août, départ 9h30.

Rallyes.

■ « Le Rallye automobile touristique de Villers est une tradition vieille d'un siècle maintenant, avec très peu d'interruptions » Organisé par Catherine et Jacques Witasse, le rallye se déroulera le 6 août, à 9h. Les concurrents partiront de Villers pour un périple d'une centaine de kilomètres. Le thème cette année est « comme en 14... »

■ Le Rallye pédestre est animé par Thierry Delcambre qui dévoilera les

secrets de la station, le 18 août.

Beach volley. Le beach-volley sera orchestré par Christian Caldaguès, avec les tournois tant attendus. Les matches sont programmés, sur la plage, soit le samedi, soit le dimanche, selon les conditions météorologiques.

Bridge. Les rencontres de bridge, seront organisées, comme d'habitude tous les mardis et jeudis à 14h, par Jeanne Paquet, salle panoramique du casino.

Audiovisuels. Chaque lundi, du 14 juillet au 25 août, Jean-Pierre Loevenbruck assurera la projection des audiovisuels qu'il a réalisés.

■ 14 juillet. Les manoirs du Pays d'Age

■ 21 juillet. Meurtre Passage des Muttes

■ 28 juillet. Charles Koechlin, un grand compositeur à Villers

■ 4 août. La guerre 14-18 « Première projection publique en 3D, réalisée à partir de vues stéréoscopiques origi-

nales traitées par ordinateur et de documents d'époque »

■ 11 août. Meurtre Passage des Muttes « Première projection au public de Meurtre Passage des Muttes, après un montage de 400 heures »

■ 25 août. Villers pendant la guerre de 39-45

Petite confidence !

« Je suis en train de réaliser, avec l'aide de Villersois et pour 2015, un film sur Villers, Saint-Vaast, Gonnevillers, Baumont en Auge, et Saint-Hymer. Intitulé, Le secret des Vaches Noires » confie Jean-Pierre Loevenbruck.

Villers-Accueil

Villers-Accueil est une l'une des plus grosses association de Villers.
Elle est présidée par Gilbert Lesaffre

Fin avril nous atteignons
270 adhérents à jour de leurs cotisations,
les ateliers tournent à plein régime,
et la marche regroupe tous les lundis
rarement moins de 40 personnes !



Les nouvelles sorties sont lancées !

Notre activité "sorties et voyages" a réalisé 90% de ses projets pour la saison 2013/2014, dont le grand voyage annuel pour Madère regroupant 36 personnes pour 8 jours.

Mardi 23 septembre. Vélorail du Val de Maizet et Vieux la Romaine

Mardi 14 octobre. Dieppe et le Safari Bisons et visite de la base de V1

Vendredi 7 novembre. Zénith de Caen, Michael Gregorio
Réservations. Au bureau Villers accueil du Villare (1er étage), le vendredi de 10h à 12h. Places limitées !

Renseignements, Jean-Claude Vauxion tel 02 31 87 60 28 ou mme Granata au 02 31 88 23 77 ou mme Senjean au 02 31 81 47 40.



Nous avons besoin d'élargir la gamme de nos ateliers !
La généalogie, proposée par Mme d'Issernio, rencontre un vif succès. C'est un exemple de proposition de bénévolat spontanée récent. Nous engageons toute personne à nous proposer une nouvelle activité qu'elle pourrait enseigner et manager ponctuellement et « bénévolement » en semaine, sauf le mardi, samedi et dimanche, une fois par semaine, ou par quinzaine, par séances de 1 à 2 heures suivant la nécessité, au Villare, et pourquoi pas aussi « pour ou par » des jeunes disposant de 1 à 2 heures le mercredi !
Contact. Gilbert Lesaffre :
villers-accueil@orange.fr
Tel : 06 26 59 00 13

*Les randonnées,
reprendront début septembre*



Villers-Accueil

- Du 1er au 6 août, exposition et vente des travaux d'atelier, au Villare
- Lundi 15 septembre, reprise des ateliers
- Mardi 7 octobre, assemblée générale

Le comité de jumelage a accueilli les familles Allemandes

Le comité de jumelage européen de Villers a accueilli ses amis de Boffzen (Allemagne) du 29 mai au 1er juin 2014. Au programme du week-end : visite du vieux Caen et du château, pique-nique à la colline aux oiseaux, rallye des Rosalies et dîner dansant au restaurant la Briquerie d'Equemauville.

Dimanche 27 juillet et Dimanche 24 août.

Vide-grenier, réservé aux particuliers. Parc des écoles avenue Brigade Piron

Renseignements et réservations au 06 85 66 48 44 ou 06 06 24 06 91



L'Amicale des Parents d'élèves, un printemps riche en activités !

Les activités printanières de l'Amicale des Parents d'Elèves, ont été marquées par la gestion de la classe de neige, et par la vente de photos scolaires.

« En ce qui concerne les photos, cette année, nous avons proposé aux parents une nouvelle forme de vente, avec une permanence tenue devant l'école à 8h30, 15h30, 16h30 et 18h, et cela durant une semaine, du 16 au 23 avril » explique Chhun-Na Lengart, présidente de l'Amicale.

■ En ce temps record, les bénévoles de l'Amicale ont vendu 250 pochettes complètes (chacune comporte un ensemble de photos individuelles et la photo de classe) 57 pochettes de fratries (chacune comportant un ensemble de photos des frères et sœurs pris ensemble), ainsi que 19 photos de classe.

« Le bénéfice de ces ventes contribuera à financer les sorties de fin d'année » précise Chhun-Na.

■ Mardi 22 avril, l'amicale a eu le plaisir d'offrir le goûter à tous les élèves, à la sortie de l'école à 15h30, à 16h30 et aussi pour les enfants qui sont restés en garderie ou à l'étude.

■ La kermesse de l'école a eu lieu samedi 14 juin «Merci à toutes les personnes pour leur participation active à cet événement qui marque une journée pleine de jeux et de joie pour les petits et les grands ! » conclut la présidente.



De gauche à droite, Chhun-Na Lengart, Jessica Jossic et Marie-Laure Guérin

326

C'est le nombre de pochettes photos vendues en une semaine !

Théâtre et Compagnies, une nouvelle association !

Une nouvelle association vient de naître à Villers, "théâtre et compagnies", dont l'objet est de réunir des talents artistiques, danses, théâtre, musiques, magie... et d'en faire des journées "Festival", mais aussi « Cette association a pour but de favoriser l'apprentissage des arts de la scène, l'échange et la mise en commun des talents intergénérationnels de différents artistes habitant en France ou en Europe » explique Daisie Faye, la présidente « et de créer, grâce à ces échanges, des manifestations telles que des festivals par exemple, afin de participer activement à la vie culturelle de la commune » poursuit-elle.

Les enfants. Vendredi 30 mai, les enfants ont joué "Les Bourgeois GentilhommeS et...autres drôleries" avec grand succès ! « C'est une comédie ballet de Molière jouée par les enfants et les ados

de l'Atelier Théâtre de Villers, avec en intermèdes des artistes professionnels de la musique et de la danse : Amélie Stillitano au piano, Raphaël Simon aux percussions, Vincent N'kumu au Hip Hop sans oublier Lorenzo à la magie, une jolie harmonie entre tous ! » confie Daisie Faye, directrice artistique et metteur en scène.

Les adultes. « Les adultes se lanceront eux, dans une comédie de boulevard délirante écrite avec mon complice co-auteur Guillaume Epry "Les Flots Bleus" une maison de retraite très atypique ...» poursuit-elle. **Un spectacle qui aura lieu le 22 juin, à 20h30, au théâtre du casino de Villers.** Et pour 2015. « L'an prochain, un projet de Festival des Arts de la scène, sur deux ou trois jours, est à l'étude en partenariat avec la municipalité et l'Office de Tourisme que je remercie également pour leur soutien»

Ateliers théâtre. Enfants le mardi de 18h à 20h, adultes, le mercredi de 18h à 20 h. Renseignements, Daisie tel : 06 88 91 24 49.



" Les Bourgeois GentilhommeS"
atelier théâtre enfants



" Les flots bleus"
atelier théâtre adultes

L'Association Paléontologique de Villers-sur-mer (APVSM)

Une adhésion à 1 € pour les jeunes !

Afin de faciliter l'accès des jeunes, l'association a décidé de réduire la cotisation annuelle pour les moins de 25 ans à 1 € ! Tout en maintenant les autres tarifs inchangés. « Il est à espérer que les jeunes seront nombreux à participer aux activités de notre association, dont le but n'intéresse pas que les adultes », précise Horst Gödicke.

Programme de l'été.

■ 5 Juillet. A 18h, conférence de Jérôme Tabouelle « Le Crétacé normand » au cinéma du casino

■ 30 août. A 18h, conférence d'Eric Buffetaut « Les dinosaures sont-ils un échec de l'évolution ? » au cinéma du casino.

A.P.V.S.M. Adresse e-mail : asso.paleo.villers@wanadoo.fr

site : www.fossiles-villers.com tél. 06 22 97 12 41 et 02 31 14 51 71.

Composition du Bureau.

Président : Horst Gödicke

Vice-présidents : Jean Marie Guégan et Alain Delattre

Trésorier et adjoint : André Casna et Jean Thieser

Secrétaire et adjoint : Etienne Jore et Lionel Ceresne



Horst Gödicke
et Jérôme Tabouelle



Eric Buffetaut



Dire-Lire
pendant les
vacances

Mitsou, l'animatrice de Dire-Lire, vous attend au Villare du 10 juillet au 20 août. Pour la 7e année consécutive, Dire-Lire vous concocte un programme de vacances divertissant pour découvrir le goût savoureux des mots, le plaisir d'entendre des contes et des histoires, et pour chacun(e) celui de laisser libre cours à la richesse de son imagination !

■ **Les mots et la plume.** Atelier d'écriture destiné

aux adultes et ados ! tous les jeudis de 17h30 à 19h30.

■ **Les moments de lecture.** Lectures publiques assurées par Mitsou Ney et destinées aux adultes, trois rendez-vous d'une heure pour écouter lire.

■ **Les comptines et petits mots contés** pour faire chanter et jouer les tout-petits de 8 à 30 mois, accompagnés d'un adulte, tous les mercredis de 11h00 à 11h45.

Et une nouveauté pour tous !

Les « Moments en Histoires », trois jeudis à 11h, avec des contes insolites, en plein air... dans des lieux propices au rêve !

Renseignements au 06 73 50 56 17
direlire.lesmots@yahoo.fr

Associations de propriétaires

ADIPRO

(Association de Développement des Intérêts Des Propriétaires et Occupants de Villers) est une association qui compte 100 adhérents et existe depuis 17 ans. De nombreuses manifestations et sorties sont proposées aux adhérents.

Programme.

- 8 juillet, apéritif convivial pour marquer le début de la saison estivale
- 10 juillet, pique-nique sur la plage, en soirée
- 18 juillet, journée au Havre
- 20 juillet, pique-nique géant au marais de Villers
- 23 juillet, pétanque avec Jean Mouquet
- 31 juillet, journée dans les gorges de la Vire et visite des ets Guy Degrenne
- 4 août, journée pêche
- 7 août, féeries de Canon, en soirée
- 16 août, balade à Houlgate les pieds dans l'eau et visite de la ville

■ 20 août, journée à Clecy, visite du petit train miniature

■ 24 août, pétanque

■ 27 août, apéritif de départ

■ 27 octobre, repas fête de la Coquille

Une nouveauté ! des cours de gym sont proposés les mardis et jeudis de juillet, de 9h30 à 10h30, au tarif de 12 € les cinq cours.

Contacts. Françoise Lechau, 06 86 33 61 22 ou Monique Perrault 06 62 16 93 69.



De gauche à droite, Gérard Rampon, trésorier ; Monique Perrault, vice présidente et secrétaire ; Françoise Lechau, présidente ; Jean-Paul Durand, maire de Villers et Denis Viel.

Association des Propriétaires de Villers

C'est pendant les vacances de Pâques que le conseil d'administration de notre association s'est réuni au Villare pour faire le point après les élections municipales et envisager les actions qui seront menées cette année dans l'intérêt de nos adhérents.

Bruno Sautelet, Président, a rendu compte des excellentes relations qu'il a entretenues avec la municipalité qu'il a assuré du soutien de notre association. Elle continuera comme par le passé à être une boîte à idées tout en défendant les intérêts légitimes de ses adhérents.

Les projets sont nombreux et notre association y est étroitement associée, aussi bien en matière d'urbanisme avec la refonte de la ZPPAUP qui se transforme en AVAP - nous suivons avec attention les travaux puisque nous siégeons dans la commission concernée - qu'à propos de la création de l'association de Sauvegarde du Patrimoine qui s'attelle à la réfection de l'Eglise et développera une offre culturelle supplémentaire à Villers.

Cette association bénéficiera bien sûr de notre complet soutien.

L'assemblée générale qui se tiendra samedi 2 août, comme chaque année dans la salle panoramique du casino, permettra à tous nos adhérents de parler de toutes leurs préoccupations et de faire un tour d'horizon des projets avec notre nouveau maire, le Docteur Jean Paul Durand qui a d'ores et déjà confirmé sa présence à cette traditionnelle réunion.

Par ailleurs, nous poursuivons la publication de notre bulletin destiné à nos adhérents et soutiens qui trouveront dans le prochain bulletin à paraître fin mai ainsi que sur notre blog, toutes les informations et communiqués habituels.

Vous tous qui êtes résidents principaux ou secondaires à Villers, rejoignez nous en adhérant à notre association !

Contact. Association des Propriétaires de Villers.
Adresse postale : BP 28 – 14640 Villers-sur-Mer.
Mail : villers14_apv@yahoo.fr
Blog : <http://apv-villers14.blogspot.com/>

Les sports



De gauche à droite, Jean-Jacques Jouannais, Guy Robin, Christian Pycke, directeur du casino de Villers et Christian Caldaguès, président de la section Volley

Volley ball, la saison estivale s'annonce bien !

La saison estivale de Volley ball sera, comme à l'accoutumée, jalonnée de nombreux tournois, de la mi-juillet jusqu'à la mi-septembre, par équipes de trois ou de quatre.

Samedi 12 juillet. tournoi du casino, ouverture de la saison estivale, « le premier tournoi, mais aussi le plus remarquable au plan du niveau, car il réunit les meilleures équipes de la Côte Fleurie mais aussi de jeunes joueurs de talent évoluant dans des clubs du Calvados et de Seine-Maritime tels que Maxence Peton et Thomas Laffers, promus au rang de célébrités locales en raison de leurs résultats exceptionnels en 2013» explique Christian Caldaguès, président du volley-ball, une section de Villers Animation Loisirs.

Samedi 26 juillet. Tournoi Robin

Samedi 9 août. Tounoi Calda

Samedi 23 août. Tournoi des Etablissements "les Bains", qui permet aussi, à des joueurs de tous âges et de tous niveaux, de s'exprimer.

Samedi 13 septembre. Tournoi Jeanine Mélias. Ce tournoi, de l'Association des Internationaux de France de volley-ball (AIFVB), viendra clôturer la saison.

Le président Christian Caldaguès ainsi que son vieux complice Guy Robin, le seul homme capable de monter un terrain de volley-ball sur la plage en moins de deux minutes, espèrent cette saison aussi fructueuse et conviviale que celle de l'an dernier (une seule compétition ayant dû être annulée en raison du mauvais temps.)

le mot du président !

Un mot sur la « relève » Elle sera en partie assurée grâce à la remise en place, par la municipalité, de terrains permanents sur la plage.

Si ces installations facilitent grandement la tâche des organisateurs des compétitions, elles ont, en effet, une autre vocation, encore plus importante à nos yeux : c'est là que sont enseignés, sous l'égide du sympathique moniteur du CALM Anthony, les rudiments du volley-ball à de jeunes adeptes. Ils sont de plus en plus nombreux et c'est bon signe. D'ici peu, ils viendront, comme leurs prédécesseurs, défier leurs aînés pour former de nouvelles générations de joueurs et démontrer par là même, la vitalité du volley-ball villersois.

Club de pétanque, les concours de l'été !

Quatre concours sont prévus cet été, les samedis 12 et 26 juillet, puis les 9 et 23 août au stade André-Salesse. Inscription sur place à partir de 13 h 45 et jet du but à 14 h 30.

Tarif 10 € par doublette. Répartition des mises à 100 % et buvette sur place.

Le prix de la carte du club reste à 10€, gratuit pour les femmes. La licence est gratuite la 1ère année, puis à 35€ l'année suivante. Renseignements : 02 31 87 98 95 ou 06 42 61 08 22.



Patrick Jegou quitte la présidence du tennis-club

L'assemblée générale du Tennis-Club de Villers (TCV) a eu lieu en avril dernier. L'occasion pour Patrick Jegou d'annoncer son retrait de la présidence « Je ne souhaite pas me représenter pour un nouveau mandat de président. Mon épouse Claude, secrétaire générale du bureau, se retire également »

De nombreuses réalisations. « Durant ses cinq années de présidence, les relations se sont confortées avec la Ville et l'Epic qui ont favorisé la réfection complète des installations, la création d'un abonnement avec utilisation des courts couverts, le rapprochement TCV-Ecole de Tennis de l'Epic » énumère Patrick Jegou.

Nouveau bureau. Le nouveau bureau se compose de Marc Gérondeau à la présidence, Denis Gatelais vice-président et trésorier, Elisabeth Fruchon secrétaire générale. « Je vais m'attacher, dès maintenant, à peaufiner le programme des animations et des tournois de l'été. Le TCV sera plus que jamais un lieu de sport et de convivialité ! » conclut Marc Gérondeau, le nouveau président du Tennis-Club de Villers.



Patrick Jegou et son épouse Claude

Marc Gérondeau, nouveau président du tennis-club

J'ai depuis un an pris ma retraite et je réside désormais à l'année ici et dispose donc de plus de temps pour m'investir dans le domaine associatif.

Depuis 4 ans membre du Comité du TCV, j' y ai pris en charge le site web du TCV (création/évolution, webmastering et photographie), et j'ai pu suivre toute l'évolution récente du club.

A l'annonce du non renouvellement du mandat du président sortant, j'ai décidé de franchir le pas et de présenter ma candidature. Ma préoccupation est tout d'abord d'assurer la continuité de la présidence de Patrick Jegou qui a été remarquable et très bénéfique à notre club, en particulier sur le plan de la convivialité et de la vie de club. Elle sera aussi de mettre en oeuvre les évolutions qui se feront jour, en liaison avec la Fédération Française de Tennis, et l'EPIC des Sports et des Loisirs de Villers, et globalement de maintenir notre club comme un grand club de tennis défendant les valeurs du tennis et du sport à Villers-sur-mer.



Marc Gérondeau

Association des Jeunes Villersois (AJV)

Président : Jean-Jacques Legros

Sambo

Plusieurs compétitions, de nombreux podiums, à la 1ère et la 2ème place, le club de sambo se porte bien !

« C'est un club qui progresse d'année en année avec une ambiance familiale entre les parents, les samboïstes et l'équipe d'encadrement » constate Christophe Girot, responsable de la section sambo.

Lors de la dernière compétition, au mois de mai, à Bouin (Vendée) le club a fini à la 3ème place sur 10 clubs présents.



66 coureurs pour la course de VTT

La course de VTT s'est déroulée dimanche 11 mai à Villers.

Un parcours dans les hauteurs de Villers, sur un circuit qui reprenait en grande partie celui des 6 heures VTT, avec deux modifications, une pour suivre le ruisseau "le Montcel", puis une autre pour revenir vers le parc de San Carlo «66 coureurs ont pris le départ de cette épreuve qui s'est déroulée dans de bonnes conditions, tant sur le plan de la météo que de la sécurité» explique Jean-Jacques Dumont, responsable de la section VTT.

Le Paléospace ● ● ●

Une nouvelle salle pour les
dinosaures de Normandie



Le Dubreuillosaurus

*Cette collection d'ossements de dinosaures Normands,
représente une première !*



De gauche à droite, Philippe Augier, président de la Communauté de Communes Cœur Côte Fleurie ; Anne d'Ornano, vice-présidente, M. Dubreuil, découvreur du dinosaure qui porte son nom ; Karine Boutillier, directrice du Paléospace ; Gérard Vauclin, maire honoraire de Villers ; Jean-Paul Durand, maire de Villers et Nicole Amline, députée du Calvados.

En ce printemps 2014,
les dinosaures poussent les murs du Paléospace
pour s'installer dans une nouvelle scénographie
qui leur est entièrement dédiée !

“ Riche de ses collections de fossiles de faune et flore marines provenant des falaises des Vaches Noires, le Paléospace prolonge aujourd'hui l'exposition permanente avec des animaux terrestres « les dinosaures de Normandie »

Des fossiles disséminés

Ce thème très porteur, n'a pas été sans difficulté à interpréter et à scénographier. En effet, ce sujet n'a jamais été étudié de façon aussi approfondie par un musée et pour cause : les restes fossiles de ces animaux, du trias au Crétacé sont, en Normandie particulièrement disséminés et très partiels. Ils sont par ailleurs, conservés dans des collections très diverses, collectionneurs privés, universités, et différents musées.

Un défi tentant à relever !

Un véritable travail de recherche scientifique et de collecte des fossiles a commencé pour l'équipe et le comité scientifique.

« Rassemblée, étudiée par deux paléontologues spécialistes des dinosaures en France, cette collection d'ossements de dinosaures normands, représente une première ! », souligne Karine Boutillier, directrice de ce lieu unique.

Dans les coulisses de l'exposition !



installation du nid de dinosaure



Camille Cappaen et Laurent Lebouc
(don de fossiles et d'une très belle
plaque de pierre de Caen)

Une scénographie surprenante !

Par ailleurs, le parti pris scénographique rompt avec la galerie des reptiles marins et surprendra les visiteurs.

A la découverte de ce contenu paléontologique se mêlent des jeux originaux, un tunnel de découverte, un bac de fouille virtuel...

Dans une lumière tamisée et une ambiance de faune jurassique, les grands carnivores et herbivores de Normandie se dévoilent :

■ Le *Dubreuillosaurus valesdunensis* découvert à Conteville, au sud de Caen, est un spécimen rarissime et de grand intérêt scientifique...

■ Des reconstitutions de squelettes 3D sont en cours de réalisation permettant d'imaginer par exemple le *Lexovisaurus* découvert à Argences



Gilles Courat, scénographe



Equipe de scénographie, menuisiers,
éclairagistes, créateurs de jeux inter-
actifs...



Arrivée de la plaque de pierre de
Caen pour servir de support au
Dubreuillosaurus valesdunensis

Une exposition temporaire
surprenante !



Le cœur de cheval à taille réelle



De très belles pièces comme le
très rare squelette d'un âne !

Et celui d'un zèbre datant de 1892

Le cheval, 55 millions d'années

Dans le cadre des Jeux Equestres Mondiaux, le Paléospace de Villers propose une exposition sur le thème du cheval. L'occasion de découvrir l'histoire fantastique des chevaux, ou l'évolution d'un petit animal de 40 cm et 10 kg !

"Le cheval, 55 millions d'années" ouvre la 4e exposition temporaire du Paléospace.

« Tout a commencé en Allemagne il y a 55 millions d'années... Des liens parfois étonnants, ont uni les hommes aux chevaux, à travers les âges jusqu'à nos jours » commente Gérard Vauclin, président du Paléospace au moment de l'inauguration, qui a eu lieu en avril.

Une scénographie pleine de surprises !

Les notions de paléontologie, de préhistoire en passant par l'anatomie constituent le fond du propos et la forme, grâce à la scénographie, et son aspect ludique, accessible aux plus jeunes notamment avec son espace jeux pour juniors. De rares et superbes pièces, prêtées par les musées partenaires, y sont exposées comme la maquette du cœur de cheval taille réelle, le cheval de manège Hongrie en bois, le harnachement d'Afrique du Nord et de très beaux étriers venant des quatre coins de la planète.

A cela s'ajoute « de très belles pièces comme le très rare squelette d'un âne, et celui d'un zèbre datant de 1892 » ajoute Laurent Picot, responsable scientifique du musée. Une politique culturelle.

« En tant que Musée de France, au service des publics, le Paléospace place dans ses priorités la diffusion de la connaissance et a, pour cela, mis en place une politique d'animation culturelle et scientifique accessible à tous » informe Karine Boutillier, directrice du Paléospace. Cette politique s'inscrit, lorsque les thèmes s'y prêtent dans les événements régionaux. « Il nous est apparu comme évident, qu'avec les jeux équestres mondiaux, le Paléospace devait proposer, en lien avec ses savoir-faire et connaissances scientifiques, une exposition sur les équidés »

« Le Cheval, 55 millions d'années d'évolution » a reçu le label « l'Élan des Jeux », par le Comité organisateur des jeux au sein de la Région.



Les sorties insolites !

La nuit du Marais

Quoi de plus mystérieux qu'un marais la nuit ? Des bruits étranges, les clapotis de l'eau, des mouvements dans les fourrés... Redécouvrez le marais de Villers-Blonville lors d'une sortie nocturne sensorielle, à la recherche d'une faune discrète et mystérieuse : chouettes, hérons, chauves-souris, amphibiens...

Mercredi 20 août

■ A 20h15. Projection d'un diaporama sur la nature la nuit.

■ Vers 21h au crépuscule. Immersion dans le marais afin de contempler la tombée de la nuit, suivi d'une excursion éclairée à l'écoute de la nature...

Sur réservation uniquement.

Rendez-vous 20h15, salle Deslongchamps, à côté du Paléospace.

Tarif : 6,50 € plein tarif, 5 € tarif réduit.



Le paléospace à la belle étoile !

Le Paléospace propose deux grandes soirées autour de l'astronomie

- À 18 h 30. Observation du soleil en direct suivie d'un apéro-quizz, jeu interactif sur l'astronomie autour d'un verre.

- À partir de 20 h 30 veillée astronomie, sous réserve de bonnes conditions climatiques. vous apprendrez à observer les astres à travers de puissants télescopes et à vous repérer au sein de la voûte céleste, à scruter les nébuleuses, étoiles doubles, planètes et galaxies. durant la veillée, le Paléospace proposera des boissons chaudes, chocolat et vin chaud. Penser à prévoir des vêtements chauds et des lampes de poche.

Ouvert à tous, gratuit hors-consommations. Formule dîner + apéro sur réservation

Vendredi 26 juillet et samedi 10 août à partir de 18 h 30.

Les ateliers-stages !

Spécial ados !



Pendant les grandes vacances, les plus grands ont désormais leur atelier basé sur la fabrication et l'expérimentation. Activité « Micro-fusées » Enfants de plus de 9 ans.

Construction d'une véritable fusée en découvrant la conquête spatiale et les techniques de propulsion : construction du corps de la fusée, du parachute, système de propulsion puis lancement.

Durée : 2h30. Tarif : 9,50 €

En juillet. Les mardis 1er, 8, 15, 22 et 29 et les jeudis 3, 10, 17, 24 et 31 à 15h..

En août. Les mardis 5, 12, 19 et 26. Les jeudis 7, 14, 21 et 28 à 15h.

Et aussi...

Il était une fois le Jurassique...

Les enfants découvrent la faune qui évoluait ici-même à Villers, il y a 160 millions d'années. Sur Terre comme dans la mer, de nombreux animaux, des plus petits aux plus grands, ont laissé des traces fossiles, témoins de leur existence passée. Durée : 1h15, pour les 5 à 10 ans.

Du lundi 14 au vendredi 18 juillet à 16h00.

Du lundi 28 juillet au vendredi 1er août à 16h00.

Du lundi 11 au vendredi 14 août à 16h00.

Du lundi 25 au vendredi 29 août à 16h00.

ça plane pour moi !

Ce stage mêle jeux et expériences : les enfants découvrent les animaux qui volent et qui planent et construisent un petit objet volant et amusant.

Durée : 1h15, pour les 5 à 10 ans.

Du lundi 7 au vendredi 11 juillet à 16h00.

Du lundi 21 au vendredi 25 juillet à 16h00.

Du lundi 4 au vendredi 8 août à 16h00.

Du lundi 18 au vendredi 22 août à 16h00.

Paléospace ●●● et office de tourisme !

Reportage



Du matériel d'exception mis à disposition du public !

Conférences, rencontres avec des associations d'astronomie, simulation de vol, ateliers ludiques... Les astronomes d'un jour ont approché des sujets passionnants et accessibles. Les conférences proposées ainsi que les ateliers ont affiché complet !

Des personnalités du monde scientifique étaient présentes pour l'occasion avec notamment Daniel Gambis, astronome et directeur du Service international de la rotation terrestre de l'Observatoire de Paris ; Danielle Briot, astronome ; Johan Kieken, Frédéric Auchère, institut d'astrophysique spatiale et Sébastien Bouquillon, astronome adjoint à l'Observatoire de Paris. **« Leurs interventions et leur présence viennent renforcer la caution scientifique du Paléospace, indispensable à ce bel événement ! »** constate Karine Boutillier, directrice du Paléospace.

Villers à ciel ouvert

L'astronomie et la mesure du temps, pour tous !

Les ateliers enfants



Fusées à poudre avec Laurent Picot

et fusées à eau avec Planet'sciences



Les ateliers pour enfants, proposés par le Paléospace et Planet'sciences Normandie ont rivaillés d'imagination avec la fabrication de maquettes de constellations, d'astrolabes, d'un planiciel pour maîtriser les mouvements célestes, mais aussi la fabrication de micro-fusées et leur lancement !

Grand succès aux ateliers enfants et au simulateur de vol, 800 visiteurs en deux jours !



Et pour les adultes,, un simulateur de vol



ça bouge !

à l'office de tourisme et d'animation *Interviews*



Fanny Pauwels vient d'être nommée directrice générale de l'office de tourisme et d'animation. Elle succède à Clotilde Cassot.

C'est une belle promotion, quel est votre parcours ?

Cela fait trois ans et demi que je travaille à l'office de tourisme. J'ai commencé en qualité de directrice de l'animation et adjointe de la directrice générale ; j'ai eu l'occasion de la remplacer lors de ses congés maternité et parental. Je connais bien tous les dossiers, et surtout, j'ai une vision globale du fonctionnement de l'Office. C'est donc tout naturellement, et avec plaisir, que je prends sa suite.

Quelle est votre stratégie ?

En tant que directrice générale, je me dois d'être force de propositions. Ma stratégie touristique consiste à faire rayonner Villers en proposant des animations et un accueil de

qualité aux touristes tout en privilégiant le cadre de vie. Il faut que les villersois et les résidents secondaires se sentent bien dans leur ville. Mon slogan pourrait être "Il fait bon vivre à Villers !"

Quels sont vos projets ?

Je travaille avec Xavier Le Guevellou, directeur de l'animation, sur un projet qui fera la part belle aux nouveautés, tout en gardant les incontournables de la station qui en ont fait sa renommée.

Nous mettons en place un plan d'action qui suivra les tendances et les évolutions, comme par exemple le virage numérique et le développement de l'accueil « hors les murs ».

Xavier Le Guevellou vient d'être nommé directeur de l'animation. Il succède à Fanny Pauwels qui est promue directrice générale de l'office de tourisme et d'animation de Villers.

C'est une évolution rapide, quel est votre parcours ?

Je suis arrivé le 4 janvier 2012 à l'office de tourisme et d'animation en qualité de chargé de communication. A l'époque, je sortais tout juste d'une formation en communication et projet culturel. J'étais déjà tourné vers le spectacle, l'événementiel et l'animation avec des expériences au service des affaires culturelles de la ville saint-Brieuc, et la salle de musique actuelles « La Citrouille » dans cette même ville.

Quelle est votre mission actuelle ?

Proposer un programme d'animation pertinent et maîtrisé. En premier lieu, j'apporte mes idées, après les avoir soumises à la direction générale, Fanny Pauwels. Ces idées sont ensuite présentées au comité de

direction, notamment à Patricia Forin qui est vice-présidente exécutive. Une fois le dossier validé, reste la préparation de l'événement avec Nicolas Guerbet, chargé de production qui est également mon assistant, tout en respectant le budget alloué. La direction de l'animation m'ouvre à des nouvelles responsabilités administratives et juridiques comme l'élaboration d'un contrat d'artiste, ou encore la sécurité des animations et spectacles.

Quels sont vos projets ?

A moyen terme, faire évoluer les manifestations existantes, travailler plus étroitement avec le Villare, tout en prenant certaines dispositions avec les contraintes budgétaires actuelles. Je garde à l'esprit qu'il faut proposer des animations originales et qualificatives, ce qui est l'ADN de Villers sur mer. Je suis également très attaché à la notion de service public et très sensible aux



grandes directions en termes de politique culturelle mise en place par les autorités. Il ne faut surtout pas oublier qu'une partie l'argent utilisé pour les manifestations est public et que l'Office de Tourisme conserve toujours une mission de service public, inscrite dans son statut d'EPIC (Établissement public à caractère industriel et commercial) ! Cet argent doit être utilisé à bon escient dans une stratégie cohérente.



Vacances de Pâques



Les ateliers de Camille



Avec Camille, les enfants apprennent et s'amuse autour d'activités manuelles.

Les thématiques abordées sont, à chaque fois, renouvelées. La bonne humeur est bien évidemment de mise !

A l'occasion des congés de Pâques, trois thématiques étaient proposées.

La première semaine était consacrée aux "Activités de Pâques" avec la fabrication de couronnes de Pâques, d'œufs déguisés et d'œufs surprise, d'Eglantine la Poulette et de boîtes à chocolats. Les enfants ont adoré ! Ils sont repartis ravis avec leurs réalisations.

Le printemps était le thème de la deuxième semaine "La nature et les jardins". Les enfants ont fabriqué des mangeoires et des nichoirs à oiseaux, sans oublier la création d'un monsieur Persil !

Et enfin, la dernière semaine était réservée aux coquillages et galets déguisés, sans oublier le fameux piège à rêves !



L'atelier des p'tits chefs

Les petits cuisiniers en herbe, âgés de 6 à 12 ans, ont pu enfiler toques et tabliers dans les cuisines de la salle panoramique du casino, mercredi 23 avril, afin de préparer de délicieuses recettes, dévoilées par les disciples d'Escoffier « Un atelier très prisé et plein à craquer ! on a même dû refuser du monde ! » renseigne Nicolas Guerbet, chargé de production.

Christian Giraud, président des disciples d'Escoffier, et chef à l'Abbaye de Beaumont-en-Auge a enseigné aux enfants comment préparer un pain perdu et des orangettes confites. Tandis que Jacques Collet, chef à l'hôtel Bellevue, a dévoilé sa recette de l'œuf à la coque sucré « On met une mousse de chocolat blanc dans la coquille vide de l'œuf, et on arrose le tout d'une crème citronnée pour faire le jaune de l'œuf ».

Chaque enfant ayant participé à cet atelier a pu repartir avec un assortiment de gâteaux soigneusement disposés dans une boîte à la manière des grands pâtisseries.

Des chiffres record en avril !



- Atelier des p'tits chefs, salle comble avec 24 enfants inscrits
- 500 personnes ont participé à la chasse aux œufs
- Ateliers de Camille : 384 enfants, soit 50 enfants de plus que l'année dernière !
- 147 balades, la palme revient à la visite "Dinosaures" avec 79 personnes !

Une belle fréquentation à l'office de tourisme !

- En avril 2014 l'office de tourisme a accueilli 3 046 visiteurs (contre 2 068 visiteurs en 2013) soit une augmentation de 47,3%
 - 2 903 visiteurs français et 143 visiteurs étrangers (Belges, Anglais, Hollandais et Allemands)
- Une hausse prévisible car, cette année, les vacances de Paris et le week-end de Pâques étaient sur avril. Cette hausse s'explique aussi par la clémence de la météo en début de mois.



Mardi 8 Juillet
Soul Vintage Orchestra

Les chanteurs, véritables phénomènes scéniques, reprennent les plus grands titres de la musique noire américaine, comme Stand by me de Ben E. King ou What I'd say de Ray Charles... Un vibrant hommage à la musique afro-américaine des années 50 à 70, en passant par le funk de James Brown et la soul d'Aretha Franklin.

Sable show



14 concerts
gratuits
en plein air !

Rendez-vous incontournable de la musique live sur la Côte Fleurie, le festival Sable Show fait vibrer l'été dans un grand mouvement de fête partagé. Ouvert et éclectique, le festival navigue vers différents univers musicaux et vers différentes démarches artistiques afin de vous proposer des moments uniques et authentiques. L'artiste ici est proche du public, un public acteur qui chaque année est invité à voter pour ses coups de cœur qui reviendront fouler la scène du festival en 2015. Dansez, chantez, écoutez, partagez mais surtout...profitez de cette 26e édition d'un festival sans lequel l'été Villersois ne serait plus tout à fait le même. Plus que des concerts, le festival vous propose du spectacle !



Mardi 15 Juillet
Ministère Magouille

Entre rock et scènes théâtralisées, concert et spectacle, le quatuor en costard-short nous fait groover aux sons des guitares électriques et des chansons à prendre « sérieusement au douzième degré ». Au total, 6 tournées, plus de 1400 représentations, 5 albums et 1 DVD pour ces 4 garçons qui nous présenteront un spectacle inédit intitulé « 2 point Zéro »



Vendredi 22 Août
Soirée événement

70ème anniversaire de la bataille de Normandie et de la libération de Villers
Cherry Swing Orchestra
Il était une fois trois Pin up : la Chipie, l'Espiegle et l'Ingénue à l'âme swinguante et à l'audace débordante ! Sur scène elles évoluent dans un univers sensuel et coloré où jazz et glamour vocal harmonisé se succèdent au gré de leurs fantaisies. Une passion commune pour le Swing des années 40-50 et un amour profond pour la scène les rassemblent depuis 2007 autour de ce spectacle. Fêtez la libération de Villers avec ces 3 chanteuses malicieuses!



Mardi 29 Août
Hygiaphone

C'est en 2010 que Le jour s'est levé sur la Normandie et 4 musiciens, fans de Rock N' Roll ont alors décidé de reprendre les tubes intemporels du groupe Téléphone. Sur la route, ils mettent au point leurs reprises rendant hommage à toute une génération bercée par la révolte et la poésie d'Aubert et Bertignac. Devant des parterres de 10 000 personnes, ils font revivre la magie de la tournée 86.



Vendredi 25 Juillet
Billy Hornett

Entre rock'n'roll et blues, Billy Hornett séduit par son énergie, son humour, et sa volonté d'en découdre avec le public ! Avidé de scène et prêt à mettre le feu, Billy Hornett viendra à Villers sur mer pour défendre sur scène son dernier album !

Du 8 juillet au 22 août
tous les mardis et les
vendredis

14 concerts gratuits en
plein air face à la mer !

A 21h, amphithéâtre
Perdrisot

Le Villers Pass, Comment faire rimer vacances avec bons plans !



C'est nouveau !



Alexian Renaud, étudiant BTS Tourisme, en alternance à l'office de tourisme



« Profitez plus, dépensez moins ! ou comment faire rimer vacances avec bons plans ? »

Telle est la promesse du nouveau Villers Pass ou VIP 2014 en vente à l'Office de Tourisme de Villers sur Mer.

Dans un contexte où chacun scrute son budget vacances à la loupe, l'Office de Tourisme de Villers pense à ses visiteurs désireux de faire de bonnes affaires avec une carte, la VIP (Villers Pass)

« Cette carte VIP remplace l'ancien Pass'Tourisme. C'est une carte à faire poinçonner chez les partenaires. Elle est en vente uniquement à l'office de tourisme au prix de 10 € » annonce Alexian Renaud, étudiant BTS Tourisme, en alternance à l'office de tourisme « Le Villers Pass recense 26 offres de 3 €, classées en quatre catégories : bar/restaurant, commerces, loisirs, découverte. Il permet de bénéficier de réductions sur les différentes offres touristiques de la station » poursuit-il.

« Autant dire que l'achat d'un Villers Pass est rapidement rentabilisé, car, si on profite de tous les coupons, on économise 78 € ! » renchérit Fanny Pauwels, directrice générale de l'office de tourisme et d'animation. « C'est le produit de promotion incontournable de la station ! il n'est pas nominatif, tous les membres de la même famille peuvent piocher dedans ! L'idée est de fidéliser la clientèle aussi bien Villersoise que touristique. La vocation de l'office de tourisme est d'animer le territoire et de fédérer les acteurs locaux »

Une nouvelle balade !



Pamela Barthélémy
guide nature à l'office de tourisme

Villers pendant la guerre

Dans le cadre du 70ème anniversaire de la bataille de Normandie, l'office de Tourisme vous propose de plonger dans les années d'occupation de la station, de 1940 à 1944. De lieux insolites en anecdotes surprenantes, laissez parler le souvenir pour redécouvrir Villers à la lueur de l'histoire, en compagnie de Pamela, guide.

Durée : 1h30. Distance : 1,5 km
Tarifs : adulte 5 € ; réduit 3,50 € ;
famille 2 adultes et 3 enfants maximum 18 €.

Le 24e festival des Nouveaux Talents

Le 24e Festival de musique de chambre de Villers ouvre ses portes du 16 au 22 août. Chaque été, le Festival des nouveaux talents de Villers dessine sur sa portée un programme éclectique à l'originalité toujours renouvelée. « Les musiciens invités offrent aux habitants du Calvados ainsi qu'aux vacanciers des concerts de musique classique prestigieux et accessibles à tous. Ces interprètes mènent de brillantes carrières internationales et sont lauréats des plus grands concours » annonce Charlène Froëlich-Willem, directrice artistique.

Nouveauté ! Histoires fantastiques

Dimanche 17 août. Trilogie d'histoires fantastiques

Artiste original, créatif et attaché à la nature, Jérémie Honnore s'attache à faire tomber les barrières et à proposer des pièces innovantes, faisant se côtoyer des univers qui de primes abord ne parle pas la même langue. François Castang, homme de radio, amoureux du discours musical et littéraire que rien ne prédestinait à partager l'affiche avec les musiciens répond ici à l'appel de la scène, une volonté forte d'un homme passionné et passionnant. Ces deux hommes feront résonner avec originalité des pièces originales et tout public. Programme. Ma mère l'Oye de Maurice Ravel, La chèvre de Monsieur Seguin de Lionel Ginoux et une CREATION EN AVANT-PREMIERE POUR LE FESTIVAL l'histoire de Babar, le petit éléphant de Francis Poulenc.

François Castang (récitant) et Jérémie Honnore (Piano)

Quintette Brassfrequency

Mardi 19 août. Quintette Brassfrequency

Guillaume Rouillard (trompette), Raphael Duchateau (trompette), Khali Amri (cor), Aurélien Honore (trombone), Vincent Moriniere (tuba)

Les cinq artistes, tous lauréats des conservatoires supérieurs de Paris et Lyon, sont également anciens membres de l'Orchestre des Equipages de la Flotte de Brest. Cet ensemble à l'identité musicale polymorphe interprète un répertoire rassemblant aussi bien des pièces originales que des arrangements, qui s'étend de la Renaissance au 21ème siècle en passant par l'époque romantique ou des formes plus légères comme le New Orléans et la musique de film.



Ateliers musicaux pour enfants

Du samedi 16 août au vendredi 22 août

Ateliers d'écoute, de découverte du rythme et de la mélodie avec un spectacle lors de la dernière matinée ! Au cours de ces ateliers d'éveil musical, les enfants aborderont la musique en toute convivialité par l'écoute d'œuvres et d'instruments, la pratique des percussions, des rencontres avec les artistes du festival et une initiation au piano proposée à chaque enfant. Durée 1h.

Enfants de 5 et 6 ans à 10h et pour les 7 et 8 ans à 11h. Tarif : 5€ par atelier.

Inscriptions auprès de l'Office du Tourisme
Attention, places limitées !

Vendredi 22 août.

Saténik Khourdoian (violin) et Laurent Korcia (violin)

Concert événement !
Un duo de feux que nous avons l'honneur de recevoir en l'église Saint-Martin de Villers, pour clôturer cette 24e édition du festival.



Méli-Mélo d'infos



Les ateliers du Méridien

Du 7 au 11 juillet. Ateliers d'écriture. Avec Antoine Fantin.

Du 14 au 18 juillet. Les énergies renouvelables en s'amusant.

Du 21 au 25 juillet. Le cirque Bolsberg propose des ateliers découverte des arts du cirque.

Du 28 juillet au 1er août. Le théâtre musical.

Du 4 au 8 août. Initiation à la poterie.

Du 11 au 15 août. Ateliers créatifs avec Mathy.

Du 18 au 22 août. Danse orientale avec Shakti.

Pour enfants de 4 à 12 ans.
Inscriptions à l'office de tourisme.
Tarifs 5 € la séance
22 € les cinq séances



Balade insolite !



Partez à la découverte de Villers en flashant les 16 QR codes disséminés dans la ville !

Les conférences de l'été !

En ce 70e anniversaire de la bataille de Normandie, l'office de tourisme a voulu donner la parole à celle et ceux qui font vivre le souvenir de la seconde guerre mondiale. Témoignages, débats... le sujet est traité sous tous les angles !

- Jeudi 10 juillet. «Sur la route des blockhaus » projection du documentaire, Michel Quinejure, FR3.
- Jeudi 17 juillet. Toulouse Lautrec et le Moulin Rouge par Jacques Marec.
- Lundi 4 août. La guerre de 14/18 en 3D de J.P. Loevenbruck et Frédéric Verbauwheide.
- Jeudi 7 août. Tromper l'ennemi, l'invention du camouflage moderne en 1914-1918 par Pierre de Taillac.
- Lundi 25 août. Projection du documentaire Villers pendant la guerre 39-45 (témoignages inédits) avec J.P. Loevenbruck et M.Sénéchaut.
- Vendredi 12 septembre. La vie musicale sous l'occupation par Yannick Simon
- Vendredi 17 octobre. histoire du François Monique, un coquillier de 1935 par l'association du Petit Foc.

Conférences, salle du cinéma du casino de Villers, à 18h. Gratuit !



Emmie Ricard née le 30 décembre 2013
Maxime Lemaire né le 29 avril 2014



Monsieur Patrice Reitel
et Madame Dominique Louis,
mariés le 24 mai 2014



Madame Marcelle Valet, décédée le 15
février 2014
Monsieur Vladimir Panic, décédé le 28
février 2014
Madame Elisa Dagneau, décédée le 10
mars 2014
Monsieur Pierre Raulet, décédé le 18
mars 2014
Monsieur Michel Montegu, décédé le 29
mars 2014
Monsieur Dominique Doyhamboure,
décédé le 09 avril 2014

La Lettre de Villers

Directeur de la Publication : Jean-Paul Durand, Maire
Rédaction : Laurence Kieffer assistée de Patricia Forin
Photographies : Laurence Kieffer, Office de Tourisme, associations.
Conception graphique et mise en page : Laurence Kieffer
Impression : Escandre-Sorel - Touques.

Réception. Pour recevoir la lettre de Villers à son domicile principal hors commune, il suffit de déposer 4 enveloppes timbrées à 1,85 € à l'Office de Tourisme de Villers-sur-Mer.



Sable Show
14 concerts
gratuits !
du 8 juillet
au 22 août



Skimboard Tour
les 18 et 19 juillet



Olympiades
en famille
les 12 juillet
et 9 août



Pique-nique géant
dimanche 20 juillet

Guinguette du bord de mer
les 5 juillet et 2 août

